

**la gueule**

**ouverte**

# LE PAPE CONDAMNE FRANCO:

**"VOUS  
ME DIREZ  
DEUX  
PATER  
ET  
UN AVE!"**





## PAUL VI A FAIT UN GESTE !

Sa Sainteté le Pape Paul VI serra la main d'Idi Amine Dada, le félicita d'avoir expulsé d'Ouganda tous les juifs pouilleux et les mercantis jaunâtres qui métissaient le pays. Puis Sa Sainteté s'essuya les mains, à cause des traînées rougeâtres sur sa blanche hermine, car Idi Amine Dada, avant de partir à Rome, avait dépecé de ses pognes un de ses ministres coupable d'avoir éternué devant sa Majesté. Puis Sa Sainteté Paul VI s'enquit de la santé de l'archevêque de Braga, au Portugal, et l'encouragea, par bulle pontificale, à ne point mollir dans sa chasse aux sorcières rouges.

Puis Sa Sainteté le Pape Paul VI reçut des nouvelles alarmantes de l'Espagne, terre sainte bénie d'entre les terres saintes bénies de la chrétienté triomphante. Onze hommes et femmes, dont deux enceintes, vont être garrotées, peut-être est-ce déjà fait, par le général Franco, un bon catholique. « Sont-ce des chrétiens ? », demanda le Pape au nonce apostolique. « Non pas, répondit le nonce, ce sont là anarchistes, séparatistes, communistes et gibiers de potence ! » « Mais, ajouta le nonce, toujours de bon conseil, vous pourriez peut-être faire un geste,

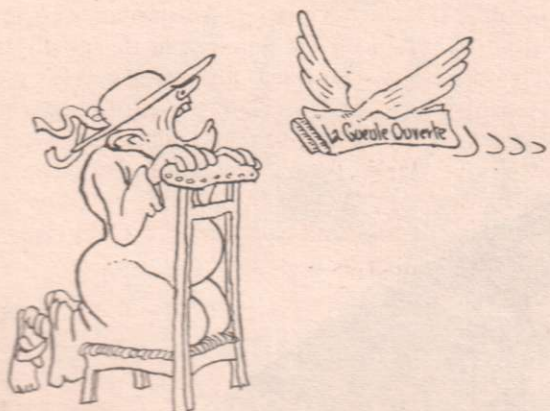
réclamer un peu de clémence, par exemple un garrotage rapide et inodore... » « Fort bien, trancha le Saint-Père, leur âme de criminels terroristes sera rédemptée par le sacrifice suprême de leurs vertèbres craquantes. » Et le Pape envoya ce télégramme à Franco :

« Le monde chrétien, ému, condamne énergiquement vos méthodes féodales héritées de l'Inquisition. Il condamne la torture dont vous affligez votre peuple. Il condamne les procès truqués, les exécutions sommaires et la barbarie de votre régime. En conséquence, moi, votre Pape, plus haute autorité spirituelle du globe, représentation de Dieu sur terre, vous condamne à dire deux Pater et trois Ave pour le pardon de vos onze péchés mortels !

Post-Scriptum : te fâche pas, Francisco ! Ce que j'en dis, c'est pour faire un geste ! J'ai mon opinion publique derrière moi ! »

Et du chœur des chrétiens du monde s'éleva cet hymne d'allégresse : Mon Dieu, que votre religion d'amour est douce à nos âmes non-violentes ! Mon Dieu, qu'on est fiers d'être chrétiens en 1975 !

COMME PAUL VI FAITES UN BON GESTE ABONNEZ-VOUS !



CHAQUE JOUR DES MASSES DE FIDÈLES DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES S'ABONNENT À "LA GUEULE OUVERTE" ET SONT AINSI À COUP SÛR TOUCHÉS CHAQUE SEMAINE PAR LA GRÂCE CÉLESTE. POUR LES FIDÈLES RECLUS DANS DES CAMPAGNES LOINTAINES, L'ABONNEMENT EST SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉ : LA GO N'EST PLUS DISTRIBUÉE DANS CERTAINS PETITS  
1 AN : 180 frs POINTS DE VENTE



petit-voilet



# FRANCO C'EST L'ASSASSIN QUI CACHE LA FORÊT

Parmi les millions de Français qui reviennent d'Espagne, il doit bien s'en trouver un bon tiers pour voter à gauche et gueuler contre la terreur franquiste. Curieux paradoxe : on crie « Franco assassin », mais on va apporter ses pesetas au régime franquiste et on se justifie en disant : « j'aide le peuple espagnol qui a besoin de mes sous. » Y a pas longtemps, le « Nouvel Observateur » faisait de la pub pour l'office du tourisme espagnol. C'est-à-dire pour le garrot, indirectement. Heureusement, reste la Grèce. Les colonels partis, la démocratie du père Caramanlis revenue, les vacances en Grèce ne sont plus honteuses, inavouables. Vivement la mort de Franco, qu'on puisse franchir le Perthus la tête haute, nous les démocrates-sociaux, et passer des pages de publicité pour ce brave Don Juan, nous les sociaux-démocrates.

J'ai vu passer le défilé « Franco assassin », samedi dernier dans les rues de Paris. Défilé unitaire. Communistes, socialistes, et gauchistes mêlés devant la gare Saint-Lazare. Colère, réprobation, frissons dans le dos, tous les ingrédients des belles révolutions verbales qui avortent au premier mot d'ordre de dispersion. Les gauchistes étaient en tête. Le PC, toujours astucieux, changea d'itinéraire. Voulait pas être vu en si piètre compagnie. On a beau être du PC, on a sa dignité. Défiler derrière des drapeaux rouges ! Vous n'y pensez pas : le peuple pourrait s'y méprendre et croire à la révolution. Derrière, y avait des socialistes, des anarchistes, des trotskistes de plusieurs tendances. Poing serré, bras tendu, cordes vocales à toute épreuve. Impressionnant ! Krivine et Georges Marchais m'ont paru en forme, bronzés. On a bien crié, hurlé, scandé et sautillé devant des foules vaguement inquiètes, ou indifférentes, sortant des galeries Lafayette, là où on consomme. Puis on a replié les banderoles et on est rentré, le mollet un peu lourd. Demain on reprendra le collier, on continuera à fabriquer des objets qui seront exportés en Espagne, des garrots, qui sait ? Demain on continuera à nourrir la machine, oui, la même qu'en Espagne, appartenant au

même trust, incorporated and illimited. Demain, la télé titrera sur Mme Claustre et les journaux feront la « une » avec le Bol d'Or du Mans. La vie continue.

Prix du meilleur slogan graffité sur un mur : « Franco buveur de sang, Giscard donneur de sang ». Résumé saisissant : du producteur au consommateur. En 36 déjà, on criait « En Espagne » dans les rues de Paris. Finalement, on y est pas allé. Pourtant le front populaire était au pouvoir. Franco massacrait déjà le peuple espagnol, avec l'aide d'Hitler : un million de morts. La démocratie française

ment pas trop s'afficher avec de tels épouvantails. Ils boudent Franco, comme ils boudent Pinochet. Ils attendent, pour investir à fond, des démocraties moins musclées, où l'exploitation de l'homme par l'Américain serait plus cool. La dictature militaire, ça va un moment. Mais ses excès favorisent les révolutions marxistes, comme au Portugal. On préférera donc une démocratie libérale, qui garantira les libertés formelles sans toucher à la seule qui vaille la peine : la liberté du commerce international.

Changeons de sujet tout en y restant. Réduite à la défense du « cadre de

de l'emploi ! Pour l'ouvrier, la qualité de la vie dans le contexte qu'il subit, c'est d'abord de conserver un travail, avec toutes ses conséquences, pollution, aliénation, exploitation des « frères » du Tiers-Monde. Et si jamais il se posait des questions, l'ouvrier, son parti, son bureaucrate, son syndicat lui rappelleraient les vertus du travail et de la partie française, et dénonceraient en bloc les appels de la libido (porno), les tentations de la paresse et le droit à la différence (1). En ce sens, rien de plus plaisant que l'attitude du PC qui renie les autonomistes corses et défile pour les autonomistes basques. Faut-il avoir le cou sous le garrot pour mériter l'estime du PC ?

L'écologie commence là : dans la reconquête du territoire, corse, basque, breton, papou ou cheyenne. La pollution, la qualité biologique du pain sont, somme toute, des luttes marginales en face du combat prioritaire pour l'autonomie des communes. L'ennemi c'est la société anonyme technicienne au visage universel (2). L'ennemi centralise, banalise, standardise. L'ennemi ne veut voir qu'une tête. Tout ce qui dépasse, détonne, tranche et scandalise sera donc subversif. C'est dans un cadre éclaté, dans la profusion des cultures originales que pourra naître une civilisation écologique. La lutte des classes est un piège à cons, camarades. Regardez où vous posez les pieds. Ne souhaitez pas la victoire sanglante d'une classe sociale sur une autre, ne remplacez pas un maître par un autre. Exigez la disparition des classes dans une société « harmonieuse » au sens fouriériste, s'enrichissant de ses nuances et de ses différences, niant ce qui crée les classes sociales : la propriété privée, la séparation ville/campagne, l'argent, le travail salarié, l'Etat centralisé. Où avez-vous vu ces revendications ? Dans quel programme commun ? Quel code des libertés ?

Arthur



n'a pas bougé. Non-ingérence, respect d'autrui, à chacun ses emmerdements. Pourquoi le libéralisme giscardien bougerait-il aujourd'hui ? Pour une dizaine de séparatistes basques ? Pourquoi Giscard indisposerait-il un bon client qui achète français et va bientôt entrer dans le Marché Commun ? Faut-il rappeler que Giscard entretient d'excellentes relations avec le Chili de Pinochet ? Qu'il vend des armes aux racistes d'Afrique du Sud et au tyran d'Iran ? Le commerce, c'est le commerce, on ne regarde pas trop la moralité du client. Franco est quand même trop sanglant, trop voyant. Les Américains, gardiens du monde libre, n'ai-

« au statu quo sur les avantages acquis, l'écologie traîne une casserole conservatrice, voire carrément droitrière. C'est une réaction d'auto-défense de la bourgeoisie que les conséquences de son lapinisme patriotique commencent à affoler. En ce sens, rien de plus « écologique » que le ministère de la Qualité de la Vie, sorte de silent-bloc entre les chaos de l'industrialisation et l'opinion publique privée d'espace-temps. Telle est la caricature bourgeoise de l'écologie et la raison du mépris que lui oppose la classe ouvrière des pays développés. Va dénoncer les dangers d'une usine et les méfaits du travail à l'heure de la crise

(1) A la Fête de l'Huma, on ne plaisantait pas, voir Libé, avec les paradis artificiels. Le Ricard oui, le « H » non.

(2) Saviez-vous que l'URSS mettait désormais à la disposition de ses gracieux clients occidentaux des comptes en banque à numéros ? Oui, comme en Suisse. Argent anonyme, qu'importe le façon !...

# C'EST ÇA, LA POLLUTION

Tandis que la France, anxieuse, se demande s'il faut taxer la porno et si l'érotisme sans sadisme c'est aussi fadasse que le pot-au-feu sans sel, tandis que la gauche, comme une jeune fille pudique fait durer les attermoissements de son flirt avec le pouvoir, tandis que les enseignants lèvent leur bannière contre la surpopulation scolaire, tandis que ci et ça, que blabli et que blabla, la pollution mortelle, pas gênée, pas plus dérangée par nos cris, manifestations, occupations, que par une mouche, suit son chemin. Aidée par toutes les couches de la population.

La pollution.

Remué comme un chewing-gum dans des bouches molasses, comme il est devenu petit, ce mot ! Délavé, édulcoré, blanchi. Au beauf qui pisse dans une flaque d'eau à la sortie du repas de chasse, on lance en rigolant : « Ben alors ! Et la pollution ? ». La pollution, affaire de pipi de chat, de papier gras, de cheminée d'usine et d'eau pas propre, une bagatelle... Un bon coup de balai prolétarien et il n'y paraîtra plus, pense-t-on à gauche... La pollution ? Quelle pollution ? Le sable des allées de nos résidences secondaires est ratissé tous les matins, dit-on à droite.

Et chez les écologistes ? Où en est-on, à cette rentrée 1975 ? Est-ce qu'on a le temps, la disponibilité d'esprit, de penser à autre chose qu'à courir d'une manif anti-nucléaire à l'autre dans les moments de loisir que laisse la croûte à gagner et le bonheur individuel à poursuivre malgré tout ? Est-ce qu'on ne perd pas de vue le fait qu'il faut avant tout réapprendre à vivre ? Que si l'humanité, si chacun d'entre nous ne s'applique pas à réapprendre à vivre en se passant de l'industrie pour tout ce qui n'est pas indispensable, c'est foutu. De paresse en concessions, de j'm'enfoutisme en individualisme ennuyé, de deux-chevaux parce que le train de banlieue se traîne, en pilule parce que c'est le plus facile, en passant par la machine à laver parce que sinon c'est encore sur la mère que retombe tout le boulot, chacun de nous, à un moment ou à un autre, accepte. Et ceux qui refusent, qui cherchent autre chose, sont isolés, ferment leur cellule sur leur « expé-

rience » qui restera à ce stade et ne se généralisera pas. A se demander, même, si elle n'est pas possible, une telle expérience en phalanstère, uniquement parce qu'il y a, autour, en étai, la société, très forte.

Refuser l'industrialisation outrancière, c'est rechercher la convivialité d'individus responsables, organisés entre eux, liés. Tache d'huile. Réseau.

Ça urge. Et qu'on ne nous accuse pas de catastrophisme : à Minamata, entre autres, un peu de catastrophisme aurait évité un drame irréversible. C'est loin, Minamata ? C'est un cas unique ? Tiens donc, lisez plutôt ce mini-dossier, sommaire, qui n'est là qu'à titre de léger exemple de la merde qui nous entoure et qui gagne chaque jour du terrain, insidieuse, dans l'indifférence générale, et avec la complaisance du pouvoir.

C'est ça, la pollution. C'est contre ça qu'il nous faut lutter. Et lutter activement, au-delà des mots.

Isabelle

## LA SUISSE PROPRE ET NETTE

LES premières études consacrées à la pollution causée par le mercure dans le lac Léman, datent de 1964. A cette époque, « il n'y avait aucune raison de s'inquiéter », selon les termes d'un responsable. Les industriels ne se sont pas gênés. Ils ont continué : on leur donnait presque la permission de rejeter du mercure dans les eaux du Rhône ou directement dans le lac.

Puis, les responsables, notamment les fonctionnaires chargés de mesurer la qualité des eaux, ont oublié le problème du mercure. C'est à partir d'une série de découvertes alarmantes, faites en Suède et au Japon, à la suite de l'épidémie de Minamata, que les scientifiques, suisses ou français, responsables de l'état du lac Léman, se sont à nouveau penchés sur le problème du mercure.

Une première étude, publiée au début des années 70, faisait ressortir une nette augmentation de la contamination des sédiments du lac Léman par le mercure. Les auteurs de cette étude, MM. Vernet et Thomas, demandaient aux autorités, chargées de la protection du lac, la Commission internationale pour la protection des eaux du lac Léman contre la pollution, de préconiser, auprès des autorités politiques et des industriels concernés, une politique visant à réduire les rejets de mercure dans l'environnement.

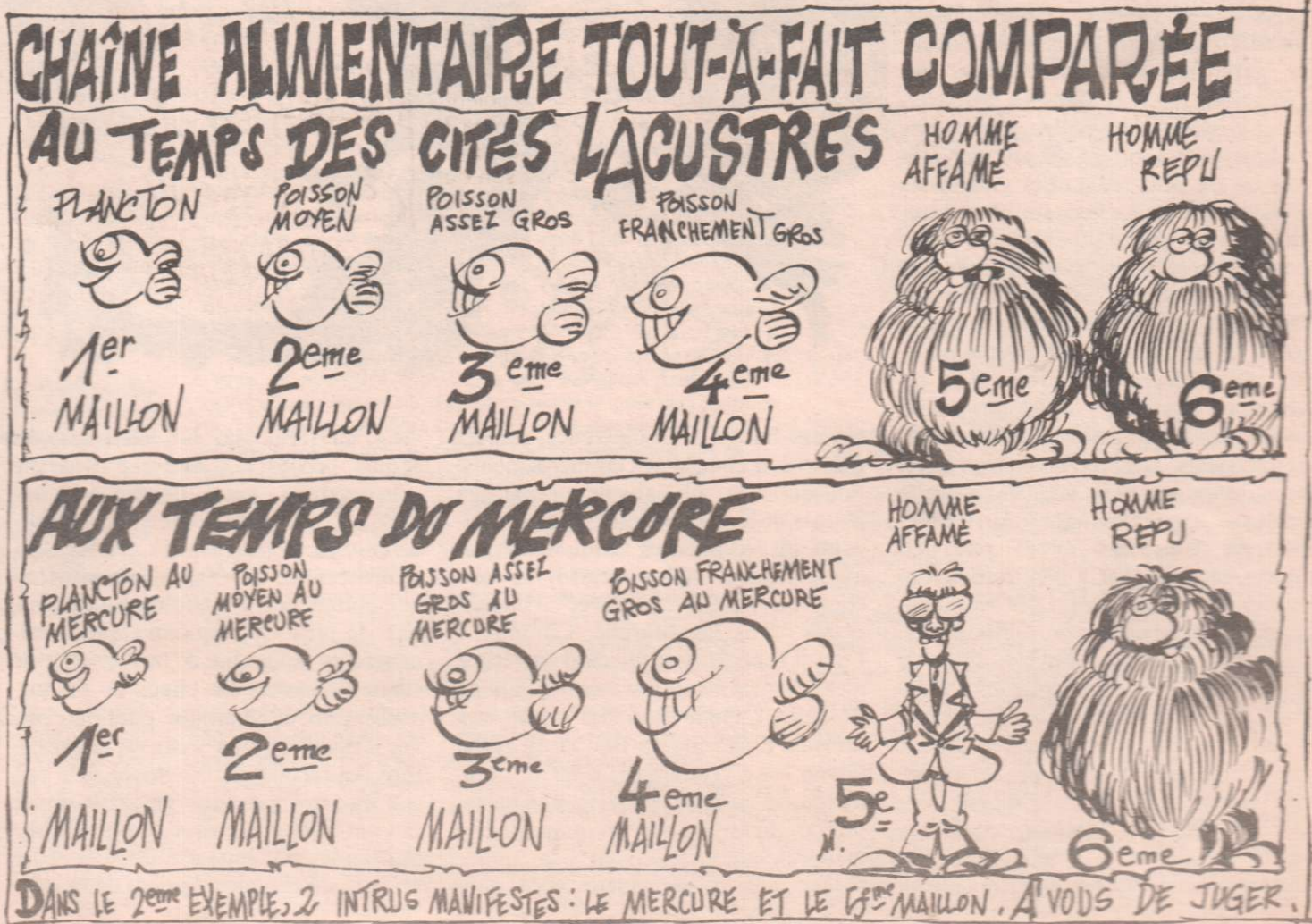
Cette commission, qui regroupe des scientifiques travaillant dans les laboratoires officiels, lança donc, après avoir consulté les autorités dont elle dépend, un appel pressant aux industriels du bassin lémanique, susceptibles de rejeter du mercure, en les priant de limiter leurs rejets mercuriels. A partir de cette époque, les industriels ont com-

mencé à prendre des mesures, rendues bruyamment publiques « pour lutter, d'une manière aussi efficace que possible, contre les rejets de mercure dans les eaux lémaniques, afin de les limiter au strict minimum. »

Des mesures ! Certes, les industriels en ont pris. Et si vous avez, un jour, l'occasion de visiter l'une ou l'autre de ces usines, le responsable des relations publiques se fera un plaisir de vous montrer les installations mises en place par l'entreprise pour lutter contre la pollution. Après quoi votre interlocuteur vous dira que ces différents appareils ont coûté plusieurs milliers de francs suisses à la société. Mais il oubliera de vous dire que l'efficacité de toutes ces machines est extrêmement limitée et que l'impact sur les quantités de rejets est quasiment nul.

Aujourd'hui, la situation est grave. D'autant plus que, si l'on en croit les dernières études parues sur ce sujet, les taux mercuriels, relevés aussi bien dans les sédiments que dans les corps des poissons du lac Léman, commencent à atteindre des niveaux extrêmement préoccupants. C'est donc devant une situation de vie ou de mort que se trouve, désormais, le lac Léman et, peut-être, les populations riveraines. A qui la faute ?

Les industries, employant du mercure, rejettent une énorme quantité de ce métal, soit dans les eaux résiduelles, soit dans l'atmosphère. On estime généralement que le Rhône, à son embouchure dans le Léman, déverse en moyenne 5 tonnes de mercure-métal par an. Une fois dans le lac, le mercure se concentre dans les sédiments : une étude, faite en 1974, par le Geolem, relève qu'il atteint une moyenne de 0,667 ppm (1), mais que certains points du lac ont des taux atteignant jusqu'à 3,140 ppm. A titre comparatif, les sédi-



## C'EST QUOI, DÉJÀ, MINAMATA ?

**Les protagonistes :** Dans la baie de Minamata, au Japon, d'un côté des pêcheurs et la population, qui se nourrit en grande partie des produits de la pêche (poissons, coquillages et moules) ; de l'autre une usine de plastique qui rejette ses déchets et ses boues dans la baie et ceci depuis 1951/52. Cette usine fabrique de l'Acétaldéhyde et du Chlorovinyl.

**Un peu de chimie :** Pour fabriquer ces deux corps synthétiques, on utilise, afin d'améliorer le rendement, des catalyseurs, l'oxyde de mercure et le chlorure de mercure ; ces deux produits sont rejetés avec les déchets, et il semblerait qu'au contact de certaines substances chimiques (pour les calés, celles contenant des fonctions alcools) et de certaines bactéries, ces produits se transforment en méthylmercure, produit stable, toxique (plus que le mercure sous forme métallique) et très peu biodégradable ( voir encadré sur les intoxications par le mercure).

**Où le fait de manger du poisson n'est pas toujours sain :** Dès 1953, la population de la baie et surtout les pêcheurs et leur famille présentent des troubles étranges, ainsi que les animaux domestiques et les oiseaux. Chez les adultes, des difficultés à faire des gestes élémentaires, à marcher, un rétrécissement du champ de vision, des difficultés à parler et une détérioration intellectuelle manifeste. Chez les enfants, une atteinte psychique, des difficultés à avaler, un rire forcé (rictus) et une salivation excessive. Les animaux sont aussi touchés, les chats se déplacent en titubant, ou ont des convulsions ; idem pour les oiseaux. En 1958, on découvre une augmentation nette de nouveaux-nés encéphalopathes (enfants physiquement et psychologiquement anormaux) conduisant à la débilité profonde. Ces formes congénitales sont dues à l'absorption de méthylmercure par la mère pendant la grossesse. Officiellement, 29 gosses sont nés complètement débiles ; dans 21 cas seulement, les mères présentaient des signes d'intoxication mercurielle.

**Mais était-ce bien une intoxication provenant du mercure de l'usine ?** Trois ans après les premiers symptômes d'intoxication (c'est-à-dire en 1956), des médecins experts sont nommés, mais ils se heurtent rapidement aux groupes industriels. C'est seulement en 1962 (soit neuf ans après l'apparition des premiers symptômes) que la preuve sera faite : les boues et les déchets provenant de l'usine contiennent du mercure. Le composé extrait des boues (méthylmercure) engendre expérimentalement sur des animaux (bien sûr) les mêmes symptômes. A ce stade, l'industrie chimique,

agissant sur les pouvoirs publics, fait supprimer les crédits sur ces recherches. Les poissons provenant de la baie contenaient 1 mg de méthylmercure par kilo, ou encore 1 ppm (partie pour mille). Quoiqu'il en soit, la pression des écologistes japonais, des médecins experts et de la campagne de presse autour du problème, ont poussé cette industrie à diminuer ses rejets mercuriels dès 1958.

**Bilan de plusieurs années de rejet de mercure dans la baie :** Officiellement, environ 180 cas d'intoxication grave, recensés en décembre 1971, auxquels il faut ajouter les 29 cas congénitaux. Un recensement officiel en 1970 donnait 121 cas dont 68 adultes, 30 enfants atteints après la naissance et 23 cas congénitaux ; 46 sont morts, soit 38 % de mortalité. Ces chiffres déjà effrayants sont au-dessous de la réalité ; en fait, d'après une enquête récente faite par la Faculté de Médecine locale, le nombre des intoxiqués serait d'environ 10.000. L'évaluation officielle ne tenant compte que des personnes ayant porté plainte, et toute personne ayant déposé une plainte se voyant soit perdre son travail, soit ses avantages sociaux, cela a eu pour effet, évidemment, de diminuer les chiffres officiels.

**Conclusions de cette sinistre tragédie :** Tout d'abord, une usine somme toute banale (en comparaison avec ce qu'on nous mijote pour le nucléaire) et légalement autorisée à fonctionner, a pu, du fait de l'existence des chaînes alimentaires, devenir meurtrière. Eau, plancton, algues, poissons, coquillages, animaux et hommes, tout le long de ces chaînes, le méthylmercure se reconcentre de façon importante, la teneur en mercure à la sortie de l'usine étant assez faible (chiffre non publié). Il semblerait même que le mercure était indosable.

Toute pollution, si minime soit-elle, par des produits toxiques, peut devenir catastrophique ; aussi bien par un effet immédiat, sur les adultes et sur les enfants, que par un effet à long terme sur les enfants à naître. Certains chercheurs posent actuellement le problème des doses minimales entraînant des malformations, des avortements, des cancérisations du fœtus dans l'utérus, voire des débilités légères congénitales.

Alfred

Références : -Concours médical, information mondiale du 15 mars 1975 et du 14 mai 1975.  
- Précis d'écologie, Philippe Dreux.  
- Presse médicale, 1961.

ments contenaient un niveau moyen de 0,199 ppm en 1964.

A ce stade, sous l'effet de l'activité microbienne du lac, favorisée par le haut degré d'eutrophisation du Léman, le mercure-métal se transforme en des dérivés hautement toxiques, notamment en mono et diméthyl mercure. Et c'est à partir de cette transformation que le mercure entre directement dans les chaînes alimentaires.

Après avoir subi cette transformation, le mercure passe directement dans le plancton végétal (aucune mesure n'a été faite à ce jour sur ce point pourtant crucial) qui est la nourriture d'une grande partie de la faune lacustre. Ensuite, le plancton végétal étant, pour prendre un exemple parmi de nombreux autres, la nourriture des perchettes, il se concentre à nouveau dans le corps de ces poissons (de récentes études, effectuées sur de jeunes perchettes, font apparaître un taux moyen de 0,280 ppm). Puis, au cours de la phase suivante, le mercure, ou dans le cas qui nous intéresse le méthyl mercure, se concentre une nouvelle fois. Dans le cas de la chaîne alimentaire qui nous sert d'exemple, c'est l'épinoche qui est concernée (les dernières mesures font apparaître un taux de 0,490 ppm en moyenne). Enfin, au bout de la chaîne alimentaire, ou tout au moins à la fin de sa partie purement lacustre, le brochet concentre, une fois encore, le mercure (on a relevé un taux moyen de 0,660 ppm dans cette espèce de poisson).

Mais notre chaîne alimentaire n'est pas terminée pour autant, car, au bout de ce cycle, comme c'est le cas pour beaucoup d'autres, il y a l'homme. Bien sûr, sur ce point, aucune mesure n'a été faite. Ce fait est déjà significatif par lui-

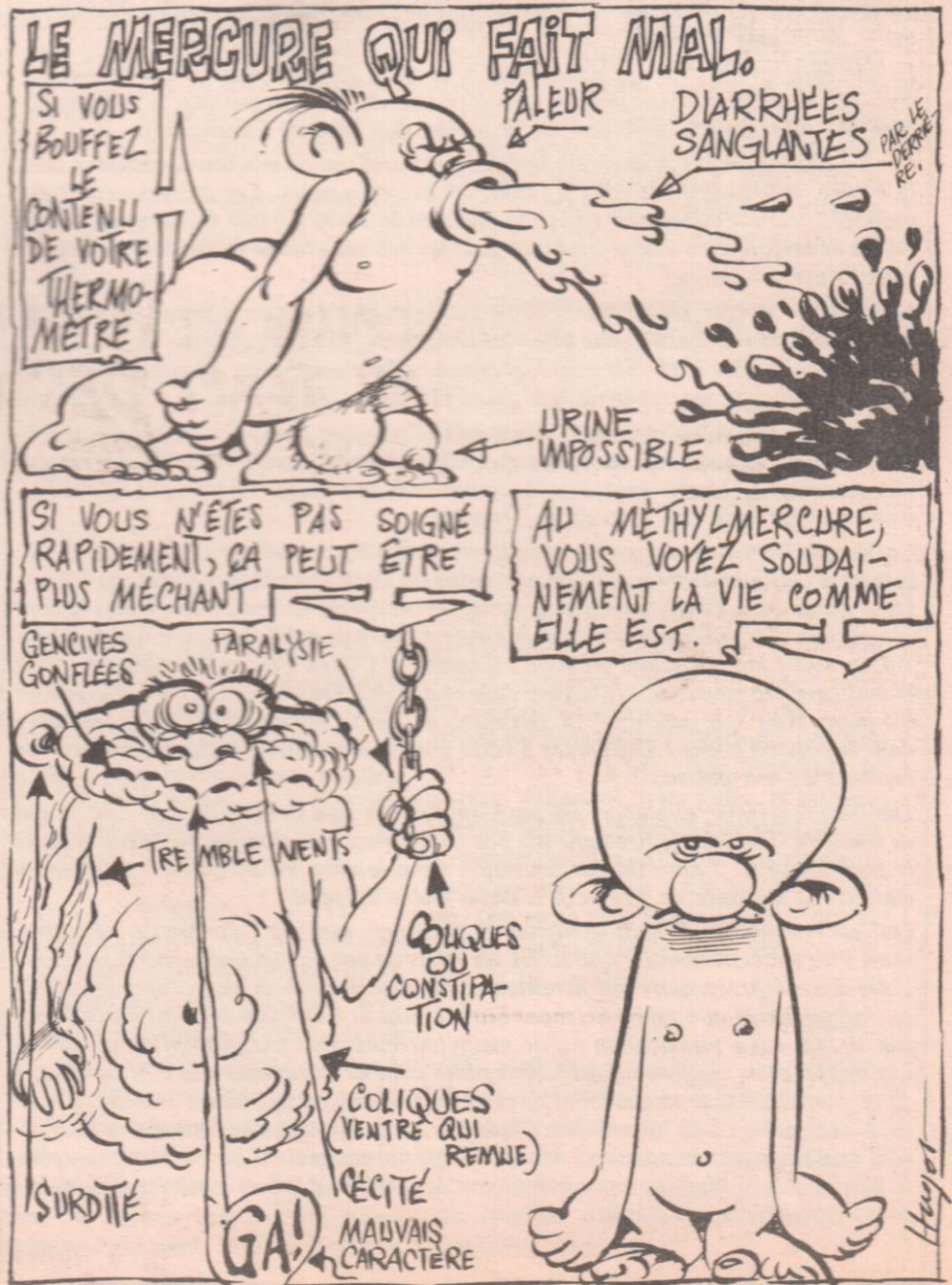
même. Toutefois, on peut se faire une idée du taux atteint par l'homme en relevant les taux mesurés sur les oiseaux prédateurs de poissons, où l'on a trouvé une moyenne de 5 ppm.

Dès lors, et en tenant compte du fait que la dose limite, c'est-à-dire celle où l'on peut déceler les premiers symptômes d'intoxication chez l'homme, est de 10 ppm, on est en droit de se demander : combien de temps reste-t-il avant que les premiers riverains soient atteints par la Maladie de Minamata ? En effet, si l'on songe que, par exemple, une personne mangeant du poisson du lac Léman une fois par semaine, du thon en boîte importé d'Espagne et du riz japonais (les noms de pays peuvent être remplacés par d'autres !), il semblerait que la dose, admise comme « tolérable » par l'Organisation Mondiale de la Santé soit largement dépassée.

Jugez plutôt. Cette dose, fixée « provisoirement » (et pourquoi donc !) par le Comité d'experts des additifs alimentaires de l'OMS, est de 0,500 ppm par semaine. Or, les poissons lémaniques contiennent en moyenne 0,550 ppm de mercure, le thon en boîte 4,100 ppm et le riz une moyenne de 0,470 ppm ; on peut évidemment se poser des questions.

Qu'en pensent les autorités, suisses ou françaises ?

Rien. Dans une réponse à une interpellation, faite à la fin 1974, le Conseil d'Etat genevois s'est expliqué de la manière suivante, justifiant ainsi sa politique de laissez-faire : « Il n'y a actuellement pas de danger à consommer du poisson provenant du Léman ». Puis le document ajoute : « Les doses trop faibles pour être détectées, mais qui existent probablement puisqu'elles sont à l'amorce d'une chaîne alimentaire, sont



également trop faibles pour pouvoir être éliminées. »

Quant aux industries concernées, il ne faut pas en attendre grand chose. Pour preuve, cette réponse faite par un responsable des relations publiques d'une des entreprises en question : « Certes, nous sommes prêts à lutter contre la pollution mercurielle. Mais il ne faut pas nous mettre le couteau sous la gorge en nous obligeant à accomplir des prouesses en un temps record. Car, comprenez bien, si nous devons, du jour au lendemain, stopper ou même limiter à un taux donné, mais fixé arbitrairement, tous les rejets de mercure, dus à notre usine, il ne nous reste plus qu'à mettre la clé sous le paillason. »

Voilà qui est clair. L'industrie polluante veut bien faire un effort. Mais pas trop important. Juste pour rassurer la population et pouvoir dire, au cours des conférences qu'elle organise sur ce sujet, comme celle qui s'est tenue voici quelques mois à Lausanne : « Voyez, Messieurs, nous faisons quelque chose. Nous luttons pour le bien-être de la communauté. » De bons capitalistes, quoi !

Certes, une telle opération coûtera cher dans un premier temps. Mais, à la longue, ne soyons pas dupes, les indus-

triels retomberont toujours sur leurs pieds, ou plutôt sur leur argent. Seulement, et c'est là que se situe le nœud du problème, ce qu'ils cherchent actuellement, et c'est dans la logique du système capitaliste, c'est de préserver leurs marges bénéficiaires.

Rassurez-vous pour eux, une récente étude, faite par un organisme spécialisé des Nations Unies, démontre clairement que les industriels savent, dans tous les cas, tirer leur épingle du jeu. En effet, des économistes, mandés par cette organisation internationale que l'on ne peut pas qualifier de gauchiste, ont démontré que, même durant les périodes de crise grave, les industriels parviennent à conserver leur taux de profits intact.

Alors, jusqu'où les autorités ont-elles décidé de laisser aller les choses ? Peut-être jusqu'au moment où, les riverains du Léman, en mettant le doigt dans la bouche, verront leur visage se colorer vivement en rouge, sous l'effet du mercure contenu dans leur corps. Comme pour un thermomètre ! Mais à ce stade, il sera peut-être trop tard...

Helvéticus

(1) ppm = partie par million.

**A**CTUELLEMENT, l'industrie utilise environ 10.000 tonnes de mercure par an, soit dans le chimique, pour la fabrication des plastiques, comme catalyseur et dans l'agriculture comme fongicide (destruction des champignons parasites) afin de conserver les graines, soit dans les industries textiles (feutres) et celles de la pâte à papier.

Le mercure se retrouve essentiellement sous deux formes : sous forme métallique (votre thermomètre à mercure), et sous forme de composé organique, le méthylmercure, qui représente le vrai danger au niveau des chaînes alimentaires.

Sur les 10.000 tonnes de mercure rejetées par an, la moitié environ se retrouve dans la nature, essentiellement dans les eaux douces et marines. Les poissons et les coquillages peuvent concentrer en eux le mercure de 2.000 à 9.000 fois par rapport au milieu extérieur, et ce mercure est fixé pour les 3/4 sous forme méthylmercure et 1/4 sous forme métallique.

Il existe un danger réel d'intoxication par le méthylmercure à partir du seuil de 0,3 mg d'ingestion quotidienne pour un homme de 70 kg; en-dessous de ce taux, il existe la possibilité d'atteinte du fœtus chez une femme enceinte, pouvant donner un enfant débile à la naissance, la femme ne présentant aucun trouble d'intoxication.

En France, le taux limite acceptable de méthylmercure afin que le poisson soit propre à la consommation est de 0,5 parties par million ou ppm, c'est-à-dire 0,5 mg par kilo de poisson, il suffit donc de consommer 600 g de poisson à 0,5 ppm de méthylmercure pour atteindre le seuil de toxicité.

Le danger d'intoxication par le méthylmercure n'est pas une chimère en France ; récemment, des lots de thon congelé provenant du Pacifique ont été refusés par les services français de l'importation pour teneur excessive en mercure. Aux USA, la consommation d'espéron est interdite, la concentration de méthylmercure ayant atteint 1 ppm, soit 1 mg par kilo d'espéron ; il semblerait qu'en France, les poissons et les coquillages provenant de la Méditerranée et de l'Atlantique ont des taux inférieurs à 0,5 ppm. Mais qui garantit ? Et comment se fait la recherche du méthylmercure dans le poisson pêché ? Demandez à votre poissonnier favori, quelle est la teneur en mercure de son poisson ?

Dernière remarque, la plupart des pays ont fixé des taux limites, en général 0,5 ppm de mercure. La Grande Bretagne n'a pas de législation à ce sujet. La Suède accepte le taux limite de 1 ppm (la concentration trouvée dans les poissons de Minamata était et est toujours de 1 ppm !). L'Italie tolère 0,7 ppm.

Qui est responsable ? Tout le monde et personne, bien sûr ; l'industrie ? Evidemment ; les gouvernements ? Qui tolère les rejets de poisons tel que le mercure, même à des doses infimes, alors que la notion de reconcentration de ces poisons le long de la chaîne alimentaire est maintenant bien connue et tragiquement démontrée (environ 10.000 cas d'intoxication par le méthylmercure dont une proportion grande de cas mortel et de malformations irréversibles chez des nouveaux-nés à Minamata) ? Et le jour où presque toutes les espèces de poisson auront une teneur toxique, que feront les pêcheurs ? Et les millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui se nourrissent exclusivement de poisson ? Mais qu'importe, nos graines seront bien protégées, le plastique sera toujours aussi indestructible et utilisé à tort et à travers et nous aurons toujours plus de papier.

Alfred



**LES GRANDS PRÉCURSEURS:**  
**MOUNA** L'ANTI-BAGNOLE

1954 = L'ANNÉE DE LA D.S.  
MOUNA LAISSE TOMBER SON RESTAURANT - "LE DUC DE NEVERS, 4 SQUARE DUVOIS - IL QUITTE TOUT ET SANS BARBE PREND LA ROUTE, À 44 ANS, SUR UN VÉLO À ROUES DÉCENTRÉES. UN VESTIGE DU CARNIVAL D'ANTIBES, ACHÉTÉ 70 F. ON LUI VOLERA 3 VÉLOS COMME ÇA.



1956 = L'ANNÉE DE LA "STRADA".  
MOUNA FAIT LA CÔTE D'AZUR À PIED, AVEC UN COPAIN VIOLONISTE, EN TIRANT 2 ROULOTTES. IL FAIT SES DÉBUTS DE BATEUR.

1968 = LES VACHES GRASSES: FINI LA MANCHE. MOUNA VIT DE LA VENTE DE SON JOURNAL ET ROULE EN TRIporteur ON LUI VOLERA EN 1973 (ET SA CASQUETTE). DEPUIS, IL ROULE EN VÉLO ORDINAIRE. IL N'A JAMAIS ROULÉ EN BAGNOLE...



...SAUF, FORCÉ ET CONTRAINT. (10) EN F1 APRÈS UNE MANIF DEVANT CHEZ DRUANT POUR DEMANDER LE GONDOUT POUR E. BLANCHE À SUIVRE.



# LA MARINE FRANÇAISE BAT PAVILLON NOIR

*Un Canadien opposé  
aux essais nucléaires français se bat pour la liberté  
de naviguer en haute mer.*

Le 8 avril 1975 s'est ouvert à Paris, devant la première chambre du Tribunal d'Instance, un procès peu connu de l'opinion publique en France, mais dont le retentissement est considérable dans des pays tels que le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Son objet : protéger la liberté de navigation en haute mer, principe admis depuis des siècles et reconnu par une Convention de Genève de 1958, selon laquelle « Aucun Etat ne peut prétendre exercer sa souveraineté sur une partie quelconque de la haute mer ». Principe et Convention ouvertement bafoués par la France lorsqu'elle interdit – comme elle le fit pendant plusieurs années consécutives – à toute navigation une zone de 100.000 milles carrés autour de Mururoa pour procéder à des essais nucléaires. Et c'est au nom de ce droit fondamental que David Mac Taggart, navigateur canadien, décide en 1972 et 1973 de s'exposer dans la zone interdite au moment des essais, à bord de son Ketch de 12 mètres, le Vega, rebaptisé Greenpeace III pour la circonstance. (Il agissait pour le compte de l'Association canadienne Greenpeace).

Bien mal lui en prend : harcelé par les navires de guerre français, percuté par l'un d'entre eux en juin 1972, il est abandonné à 1000 milles du port le plus proche avec une voie d'eau à l'arrière... En août 1973, c'est pire : un commando armé de marins français arraisonne son bateau, brutalise l'équipage, blessant Mac Taggart gravement à l'œil (il risque à tout moment de perdre cet œil) et séquestre le voilier... Aujourd'hui Mac Taggart porte plainte devant les tribunaux français pour harcèlement, collision et refus d'assistance à personne en danger d'une part, pour acte de piraterie, coups et blessures et arrestation illégale d'autre part.

Plusieurs questions peuvent se poser ; et d'abord, qu'allait-il donc faire dans cette galère ? Il est évident que la présence de Mac Taggart dans la zone de Mururoa pendant la période des essais nucléaires ne relève pas du pur hasard, ni d'un caprice de loup de mer tâillon de ses droits. David Mac Taggart s'opposait aux essais nucléaires français ; il s'imaginait même, cet utopiste, qu'il allait peut-être les empêcher. Revendiquer la liberté de navigation, c'était sciemment mettre le gouvernement français devant un dilemme : ou bien il renonçait aux essais, ou il expulsait le Greenpeace manu militari, ce qui revenait à commettre un acte de piraterie. Cette forme ingénieuse – et non violente – de contestation a permis en effet de retarder les essais et d'embarrasser l'armée et le gouvernement français, d'autant plus qu'elle a suscité beaucoup d'autres remous (grève des dockers de Nouvelle-Zélande à l'embarquement de navires français par exemple, etc...).

Mais elle n'a pas pu empêcher les essais d'avoir lieu, et n'a pas suffi pour mettre la France au ban de la communauté internationale : car c'était compter sans la sauvagerie et la mauvaise foi des militaires. Ceux-ci

ne se sont pas contentés de brutaliser à maintes reprises un voilier et un équipage sans défense ; ils n'ont pas hésité à falsifier les faits pour se démettre de leurs responsabilités : en 1972, la collision aurait résulté d'une fausse manœuvre du Greenpeace, alors que l'impact se situe à l'arrière du bateau et que de toute évidence un voilier ne peut pas reculer ! Qu'importe, le gouvernement se raccroche à cette thèse absurde pour refuser de verser les indemnités réclamées par Mac Taggart. En 1973, les hommes du commando auraient « pacifiquement » amené un message de l'Amirauté à bord du Vega ; Mac Taggart se serait blessé à l'œil en glissant sur le pont... Il aura fallu des photos providentiellement sauvées de l'abordage – le sexe des femmes est décidément une merveilleuse cachette ! – pour témoigner de la brutalité de l'attaque. Ces pho-



15 août 1973. Un canot de la Marine Nationale fonce sur Greenpeace III, dans les eaux internationales, à 14 milles de Mururoa. Photo Anne-Marie Hosne.

tos ont, par la suite, fait le tour du monde – sauf de la France où, curieusement, elles ne semblent pas avoir intéressé la presse.

Autre entrave à l'action de Mac Taggart : la duplicité du gouvernement canadien. En 1972, celui-ci refuse tout bonnement d'intervenir, bien qu'il soit en principe opposé aux essais nucléaires français. Par la suite, devant le succès d'estime remporté par Mac Taggart auprès de ses compatriotes, Trudeau proclame son « admiration » et l'assure de son soutien lors de la seconde expédition. Aussitôt après sa libération, en septembre 1973, Mac Taggart demande au gouvernement canadien d'endosser sa plainte auprès du gouvernement français, c'est-à-dire de prendre fait et cause pour lui. Acceptation de principe, mais Trudeau cherche d'abord à négocier avec la France un règlement à l'amiable. Les choses traînent, les

promesses se succèdent, les démarches également, mais de résultats, point.

Du coup, Mac Taggart, pour éviter d'être piégé par la forclusion du délai de recours, vient en France en mai 1974, rencontre Thierry Garby-Lacrouts, avocat des Amis de la Terre, et entame la procédure. Celle-ci prendra du temps, l'ambassade du Canada refusant toute collaboration, et le gouvernement français cherchant délibérément à retarder l'ouverture du procès. C'est à ce moment que Mac Taggart réalise à quel point il a été joué par son propre gouvernement : celui-ci a préféré le laisser platement tomber plutôt que de détériorer ses relations avec la France ; il suffit, par exemple, de songer aux gisements d'uranium de la Baie James et aux besoins français pour les centrales nucléaires pour en comprendre les raisons : sa requête, si justifiée

l'avocat de la défense, Maître Gallot, les mesures prises en 1972 sont des « actes de gouvernement » et ne peuvent donner lieu à indemnisation. Quant au Procureur de la République, il invoque la théorie des « circonstances exceptionnelles » pour justifier les mesures prises par l'armée en 1973 à l'encontre de Mac Taggart. Pour Maître Garby-Lacrouts, ceci est une dangereuse extension de la notion de « circonstances exceptionnelles », qui n'avait été jusqu'à présent invoquée qu'en période de guerre pour légitimer les réquisitions.

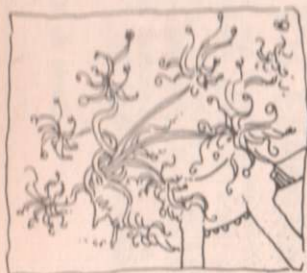
Si les tribunaux avalisent cette notion de circonstances exceptionnelles étendues aux périodes de paix, c'est la porte ouverte pour justifier n'importe quelle exaction de l'armée. Quant au gouvernement français, on se demande sur quel fondement juridique il pourrait protester à l'encontre d'une armée étrangère installant ses rampes de lancement au large de nos eaux territoriales : celle-ci aurait le droit pour elle. D'où l'enjeu de tout ce procès : les tribunaux devront répondre à la question de savoir si véritablement la haute mer doit servir de terrain d'entraînement aux armées nationales, indépendamment du principe de liberté des mers, au nom d'une théorie de « circonstances exceptionnelles », aux contours flous et manifestement soumise à l'arbitraire des gouvernements. Procès dont l'issue est donc importante pour la paix, autant que pour nos libertés.

Le Tribunal de Première Instance de Paris n'a pas osé trancher. Hormis une indemnisation de principe pour les dommages résultant de la collision – que le gouvernement ne semble même pas vouloir accepter – le Tribunal a décliné sa compétence. Mac Taggart et Garby-Lacrouts font donc appel, et sont fermement décidés à aller jusqu'en Cassation, où la Cour sera bien obligée de répondre à la question posée. Seulement, tout cela prendra du temps et de l'argent. Et c'est là le principal obstacle : Mac Taggart a dû vendre son Vega, la seule chose qui lui restait, pour financer son procès. Il lui faut 20.000 F pour aller en Cassation (même avec un avocat qui travaille bénévolement) ; or il ne lui en reste que 3000. Une souscription est lancée au Canada. En France, vous pouvez l'aider de deux manières : en achetant son livre « La croisière nucléaire », paru aux Editions Hallier, 35 F, qui est un passionnant récit de ses deux voyages ; ou en lui envoyant directement un chèque libellé de la façon suivante :

« Greenpeace III », Aux bons soins de Me Thierry Garby-Lacrouts, 39 avenue Georges Mandel, 75016 Paris.

Que vous soyez navigateur ou non, si vous ne voulez pas donner à l'armée un chèque en blanc pour mener ses petits jeux de guerre au détriment de vos droits, c'est le moment d'aider David Mac Taggart à secouer une justice plus que molle !

Denis de Kergorlay



## ATOME POUCE A NEW YORK

La ville de New York vient d'interdire ses rues aux transports de combustible usagé, de plutonium et d'uranium enrichi à plus de 20%. Cette interdiction a été immédiatement considérée comme illégale par l'Administration fédérale de la recherche et du développement énergétique (ERDA). Au cas où elle ne serait pas rapportée, elle empêcherait l'ERDA de faire parvenir de l'uranium hautement enrichi. De même, le laboratoire de Brookhaven ne serait pas en mesure d'évacuer le combustible utilisé dans son réacteur à haut flux. En outre, l'électricien Long Island Lighting se verrait dans l'impossibilité de décharger les réacteurs de ses projets de Shoresham et de Jamesport. La ville de New York justifie sa décision par la crainte d'un accident ou d'un détournement.

(Energypresse, 9.9.75)

## BATAILLE NAVALE

Le plus grand porte-avions du monde, Nimitz, bâtiment américain à propulsion nucléaire, termine ses essais sur la Manche. Cinq mille personnes vivent en permanence à bord de cette fantastique cité flottante, à la fois usine de guerre, laboratoire électronique et base aéro-navale. Le cœur nucléaire lui assurera treize années de propulsion et il est accompagné de deux croiseurs armés de missiles à tête nucléaire.

Le « centre d'information de combat », avec ses clignotants de toutes les couleurs, les cerveaux électroniques, les computers, calculateurs et ordinateurs, a ébloui l'envoyé spécial de l'AFP.

... « Sur un cadran, le chef du centre montre le destroyer soviétique qui suit pratiquement constamment le Nimitz depuis son entrée en mer du Nord. « C'est comme un jeu, dit le commandant, après tout, c'est ça la fameuse détente, ils nous surveillent et nous les surveillons. Nous savons ce qu'ils ce qu'ils valent et eux aussi connaissent notre force. C'est un excellent exercice » »

- A 4.  
- Coulé.



"LE QUOTIDIEN DES FEMMES" EST PARU ! 70 RUE DES ST. PÈRES 75007-PARIS

## Verdict de "l'affaire" Mohamed Diab



Le gendarme Maquet est condamné à un an de prison !! Et si dans une année personne réclame la dépouille de Mohamed Diab, elle lui sera restituée pour mieux la finir !!

## LA COMPLAINTÉ DU PHOQUE EN ALASKA

C'est une chanson du groupe canadien Beau Dommage... « Quand le phoque s'ennuie, tout seul en Alaska... »

Il ne va plus s'ennuyer longtemps. Les défenseurs de l'environnement, qui bloquaient depuis cinq ans la mise en construction du pipe-line trans-Alaska, se sont faits eus et depuis avril 75, les travaux avancent dare-dare. Il s'agit tout simplement du plus grand projet industriel privé de tous les temps : 1275 km de pipe-line, la moitié enterrée, l'autre moitié au dessus du sol ; la bagatelle de 5 982 milliards de dollars est prévue pour la construction.

Dans deux ans, le pétrole de Prudhoe Bay devrait arriver sur la côte ouest des Etats-Unis. En fait, tout le matériel a été acheminé petit à petit sur place depuis quatre ans, par péniches, par avion, par routes. Dans les endroits où le sous-sol ne dégèle jamais, il a fallu isoler la route par des plaques de polyuréthane.

Du polyuréthane dans le sous-sol de l'Alaska ! Des cache-pots en papier crépon au pied des baobabs, des mitaines à une baleine bleue.

Et pourquoi pas ?

Une société conjointe nippo-américaine pour la production de semi-conducteurs au silicium destinés aux piles solaires va être constituée : la nouvelle société, qui portera le nom de Japan Solar Energy aura un capital entièrement versé d'environ 4,4 millions de F souscrit à 51 % par la Kyoto Ceram Co, à 34 % pour les deux autres firmes japonaises Sharp Corporation et Natsushito Electric Industrial et aux 15 % restant par la Mobil Oil et la Tyco Laboratories des Etats-Unis. Un porte-parole de Kyoto Ceram a précisé qu'une technologie peu coûteuse sera développée pour que les piles solaires puissent être utilisées dans les maisons individuelles.

"ENTREPRISE" 19/10/75

## SONDAGE PRO-NUCLÉAIRE

Plus de la moitié des Français sont favorables au nucléaire. Les partisans des centrales nucléaires représentent 55,5 % de la population française, les opposants 33,5 % tandis que les indécis sont 11 %. C'est ce qui ressort d'un sondage que vient d'effectuer la SOFRES pour le compte d'EDF.

... Il apparaît que les hommes sont à 61 % pour, les opposants sont 30,5 % et les indécis 8,5 %. Il y a davantage d'indécision chez les femmes (13 %) qui dégagent une majorité de 51 % face à une opposition de 36,5 %. Par catégorie d'âge, ce sont les personnes de 50 à 64 ans qui sont les plus chauds partisans des centrales nucléaires : 60,5 % contre 28,5 % d'opposants et 11 % d'indécis. Pour les autres tranches, les résultats - dans le même ordre - se présentent de la manière suivante : moins de 25 ans : 50,5 %, 41,5 %, 8,5 % ; de 25 à 34 ans : 57,5 %, 35 %, 7,5 %, de 35 à 49 ans : 53 %, 36,5 %, 10,5 % ; 65 ans et plus : 57 %, 26,5 %, 16,5 %.

En considérant les professions, il ressort que les employés sont les plus réceptifs au nucléaire, à raison de 70 % contre 24 % et 6 %. Pour les autres catégories socio-professionnelles, les résultats se présentent ainsi : agriculteurs : 47 %, 35 % et 18 % ; patrons et commerçants : 52 %, 32 %, 15,5 % ; cadres supérieurs : 67 %, 29 %, 4 % ; cadres moyens : 62 %, 36 %, 2 % ; ouvriers : 50 %, 42,5 %, 10 % ; inactifs : 58 %, 28 % et 14 %.

Le sondage a également pris en compte les affinités politiques.

Ce sont les Réformateurs qui viennent en tête : 73,5 % contre 20,5 % et 6 % d'indécis. Pour les autres partis, les résultats sont les suivants : UDR : 69,5 %, 23 % et 7,5 % ; R.I. : 65 %, 23 %, 12 % ; P.S. : 54 %, 38 %, 8 % ; P.C. : 50,5 %, 43,5 %, 6 % ; P.S.U. : 26,5 %, 72 %, 1,5 %

Quant à ceux qui ne se sentent proches d'aucun parti, ils sont favorables au nucléaire à raison de 50 % tandis que les indécis sont 14 % et les opposants 36 %.

Par région, c'est l'Est qui dégage la plus forte majorité en faveur du nucléaire, à savoir 60,5 % contre 32 % d'opposants et 7,5 % d'indécis...

Région parisienne : 58,5 %, 36,5 %, 5 % ; Centre : 55,5 %, 34 %, 10,5 % ; Sud : 55,5 %, 34,5 %, 10 % ; Sud-Ouest : 57 %, 26,5 %, 16,5 % ; Ouest : 54 %, 32 %, 14 % ; Nord : 46 %, 39,5 %, 15 %.

Noter également que ce sont les populations qui vivent le plus près des centrales en service qui ont l'opinion la plus tranchée en faveur du nucléaire : 62,5 % face à 24,5 %, 13 % d'indécis...

# LES PETITS ECHOS DE LA MERDE

## L'AVENIR RADIEUX DE P.U.K.

Pechiney Uguine Kuhlmann vient de conclure un accord d'association en matière de recherche d'uranium avec les sociétés japonaises Mitsubishi et Sumitomo. Les trois groupes, précise PUK dans un communiqué, avaient jeté les bases de leur coopération en octobre 74 mais n'avaient pas encore défini le cadre géographique dans lequel elle s'exercerait. Cette fois, les partenaires se sont mis d'accord pour sélectionner une zone géographique d'activité qui est située aux Etats-Unis, dans les Etats de Washington et de l'Idaho...

## La tribu Manson fait trembler l'Amerikkke

« Exxon, ITT, Standard Oil, Union Oil, Gulf Oil, quittez ce pays ou vous serez tués... Nous voulons vivre, larves, monstres... Quittez le pays ou vous serez tués. » « Ceux qui polluent la terre, détruisent la nature ou abattent des arbres feraient mieux d'arrêter aujourd'hui, sinon eux et leurs femmes seront horriblement massacrés. »

C'est Sandra Good, vêtue de la longue robe rouge des membres de la tribu Manson, qui parle. Cela se passait jeudi à Sacramento, où commençait le procès de Lynne Fromme pour tentative d'assassinat contre F...d. La veille, un représentant de Dow Chemical (fabricant de napalm) avait reçu un coup de fil d'une fille se réclamant de la tribu et le menaçant de mort. Selon Sandra Good, les « Manson » ont dressé la liste de soixante-quinze pollueurs et massacreurs à abattre. L'Amerikkke tremble, mais « qui sème le vent récolte la tempête ».

"LIBERATION"

## LA GRIPPE

La campagne pour la vaccination contre la grippe a démarré. Bien orchestrée, par les journaux, la radio, la télé je sais pas, et les affiches chez les pharmaciens. Même que là, on en profite pour vous demander si vous êtes bien sûr d'avoir tous vos vaccins. C'est comme quand vous payez votre assurance incendie : vous recevez en même temps un papier qui vous rappelle que vous pouvez vous assurer contre le vent, la pluie, la grêle, le feu, le voisin du dessus et celui du dessous, l'accident de circulation, la maladie, la mort. D'ici que pour louer un appartement il faille



SEPTEMBRE 20h30  
 LES PETITS CAILLOUX SONT CONTENTS.  
 Théâtre de 10 heures, 36 bd.  
 DE GLICHY, MÉTRO PIGALLE  
 LES AUTRES  
 JOURS CE  
 SERA 9 FRs

## « BULLETIN NATIONAL DES POSTES VACANTS A POURVOIR »

« Direction Générale d'Electricité de France.  
 Service central des relations publiques, 2, rue Louis Murat, 75008 Paris.  
 Division « presse radio télévision ».  
 - 1 poste de cadre - catégorie 12.  
 Le titulaire du poste est chargé des relations avec la presse, notamment économique et financière. Il effectue l'analyse systématique des tendances exprimées au travers de la presse nationale et régionale en vue de permettre à la Direction Générale de suivre l'évolution de l'opinion à l'égard d'E.D.F. et des questions qui intéressent l'établissement. »  
 C'est daté du 1<sup>er</sup> septembre. Faudrait peut être penser à lui envoyer La Gueule Ouverte. Ça le changera de Valeurs Actuelles, ce monsieur cadre, catégorie 12.



### CAUCHEMAR AUX CHANDELLES

*Vous souvenez-vous de l'incendie des réacteurs de Browns Ferry, Alabama, le 22 mars dernier ? Des techniciens qui utilisaient une flamme de bougie pour voir si des fuites d'air avaient été bien bouchées ? De l'incendie qui s'est propagé le long de tubes isolants en polyuréthane mal ignifugés, et qui a ravagé le réacteur pendant seize heures ?*

*Le jovial et studieux ingénieur antinucléaire David D. Comey — qui s'était déjà distingué par ses calculs dévastateurs sur les facteurs de charge des réacteurs à eau légère — s'est livré à une enquête approfondie sur cet « incident ». C'est à faire dresser les cheveux sur la tête ! Pendant plus de neuf heures, on a constamment été à deux doigts de la catastrophe.*

*Ni le gaz carbonique, ni les poudres des extincteurs ne parviennent à maîtriser l'incendie. Des erreurs de procédure font que l'alerte au feu n'est sonnée que quinze minutes après le début de l'incendie. Les cadrons et lumières de la salle de commande donnent des indications erratiques. L'ECCS (système de refroidissement de secours) de Browns Ferry 1 se met en marche inopinément. Puis, un quart d'heure après l'alerte au feu, l'alimentation électrique de tous les mécanismes de cet ECCS s'interrompt ; le niveau de l'eau de refroidissement baisse, un mètre au-dessus du cœur au lieu des cinq mètres normaux ; la chaleur de la radioactivité résiduelle (on est tout de même parvenu à arrêter la réaction de fission par chute des barres de contrôle !) est tout près de faire fondre le cœur. Après dépressurisation, l'on parvient à actionner une pompe à basse pression — d'ailleurs prévue pour de toutes autres circonstances — et à éviter le désastre. Situation parallèle à Browns Ferry 2 peu de temps après.*

*Pendant ce temps, l'incendie a mis hors d'usage la plupart des indicateurs de situation, le système d'évacuation de la chaleur résiduelle et l'un des circuits téléphoniques. L'air de la salle de commande devient irrespirable et il n'y a pas assez de masques pour le personnel. Celui-ci s'escrime vainement pour éteindre le feu avec du gaz carbonique, sans écouter les pompiers des localités voisines — arrivés sur les lieux 45 minutes*

*après l'alerte — qui s'évertuaient à dire que seule l'eau convenait pour combattre ce type d'incendie. Cinq heures après, l'on se décide enfin à mettre les lances d'incendie en action, ce qui ne se passe pas sans incidents.*

*L'arrêt de l'incendie ne résoud cependant pas le problème de l'évacuation de la chaleur résiduelle. Un blocage de plusieurs heures des soupapes de sécurité fait dangereusement monter la pression dans le cœur de Browns Ferry 1. Puis on parvient à les débloquent, et à retrouver une situation « normale » six heures après.*

*Les autorités de la défense civile et du contrôle radiologique ne furent informées que partiellement et avec beaucoup de retard. Quant à la presse et aux autres medias...*

*Le plus beau, c'est que les électriciens du personnel savaient que l'inspection aux bougies pouvait provoquer un incendie. Ils avaient eu une alerte deux jours avant. Les responsables avaient parlé d'interrompre cette pratique, mais aucune décision ferme n'avait été prise.*

*Les circuits électriques des commandes et des indicateurs de situation étaient redondants : si l'un d'eux foire, disent les officiels, un autre est là pour prendre le relais. Mais ces circuits passaient tout près les uns des autres ; l'incendie les a tous détruits ensemble. Installer des circuits électriques vraiment indépendants sur tous les réacteurs américains coûterait, suivant D. Comey, des milliards de dollars.*

*Ces circuits électriques sont-ils vraiment indépendants à Fessenheim, Bugey et autres lieux ? On peut en douter.*

*Les Amis de la Terre*

Ceux qui ne craignent pas la lecture d'un Anglais technico-argotique et qui veulent avoir bien d'autres informations croustillantes sur Browns Ferry, peuvent se procurer le texte de D. Comey en envoyant une enveloppe timbrée aux Amis de la Terre (16, rue de l'Université, 75007 Paris) plus 2,40 F (3 timbres) pour frais de photocopie.

### LES SOUCIS DES CONSTRUCTEURS DE CENTRALES AUX U.S.A.

La Compagnie Houston Lighting and Power annonce qu'elle repousse définitivement (sic) la construction de sa centrale nucléaire « Allen's Creek », près d'Austin (Texas) (deux réacteurs « bouillants » de 1150 MWe). Cette décision s'explique par la hausse des coûts. En effet, la compagnie fait valoir qu'en 4 ans — pendant lesquels elle a mené différentes études exigées par les diverses agences gouvernementales pour obtenir le permis de construire — le prix prévu est passé de 500 millions à 1,5 milliard de dollars.

Le permis n'a d'ailleurs pas été attribué en temps voulu et on a fait savoir à la compagnie qu'il serait encore retardé, ce qui se traduirait par un délai supplémentaire de 1 à 2 ans au niveau de la mise en service et surtout par une hausse de 300 millions de dollars...

... Précisons que cette réduction substantielle du programme de construction s'explique également par un ralentissement prévu du taux de croissance de la demande.

### VENTRE A L'AIR (bis !)

Deux tonnes de poissons morts sont retenues au barrage du Pont de Moussac sur le Gardon, près de Nîmes. C'est probablement le déversement des eaux usées d'une distillerie en amont qui est responsable de l'empoisonnement. Le même phénomène s'était produit il y a deux mois, le maire avait porté plainte et l'industriel s'était vu interdire tout rejet avant le 1<sup>er</sup> septembre, à cause des vacances.

Mais le 1<sup>er</sup> septembre, les vacanciers étant repartis, plus de raison de se retenir.

Du coup le maire boudeur a décidé de ne pas faire nettoyer la rivière par les services municipaux tant qu'une solution ne serait pas trouvée.

(Selon Enerpresse, 10.9.75)

montrer un certificat de vaccination et une assurance-vie couplés, il y a pas loin.  
 Bon, pour en revenir à la grippe, les vieux, les essoufflés, les cardiaques, les diabétiques, les transplantés, les souffreteux et les femmes en cloques sont priés de se faire vacciner dare-dare. Le vaccin ne marche qu'au bout de trois semaines et on est déjà à la mi-septembre. Les plantes jaunissent à vue d'œil et l'œdème du poumon vous attend, tapi sur la dernière feuille de l'arbre du boulevard.  
 — Maman j'ai peur !  
 — Tends ton bras au docteur, ma chérie.

### L'AGROBIO EST PLUS « RENTABLE »

*L'agriculture biologique est plus « rentable » économiquement que l'agriculture conventionnelle. C'est la conclusion d'une étude comparative organisée par Barry Commoner, directeur du Centre de Biologie des Systèmes Naturels à l'Université de Washington (USA), et auteur de plusieurs bouquins très importants dont « L'Encerclement » (Le Seuil, 1973). Cette étude fait partie d'un programme de recherches sur les problèmes énergétiques en agriculture financé par la National Science Foundation, équivalent américain du CNRS. Une étude sérieuse, menée par des gens « respectables ».*

*On a comparé seize fermes « organiques » (en français « biologiques ») et seize fermes conventionnelles dans cinq États de la « corn belt » (ceinture du maïs) : Illinois, Iowa, Minnesota, Nebraska, Missouri. Toutes, « organiques » ou pas, sont de grandes exploitations très mécanisées. Il a fallu dépenser 19 % du prix de vente final pour faire pousser la récolte « organique », contre 27 % pour la récolte conventionnelle. Le rendement des fermes « organiques » est 8 % plus faible. Mais les paysans « organiques » ont dépensé 16 dollars de moins par acre que leurs collègues conventionnels.*

*Sans prouver de façon définitive la supériorité de l'agriculture biologique, cette étude très officielle souligne la nécessité de recherches et d'expérimentations plus poussées sur ses avantages non seulement économiques et énergétiques, mais aussi écologiques.*

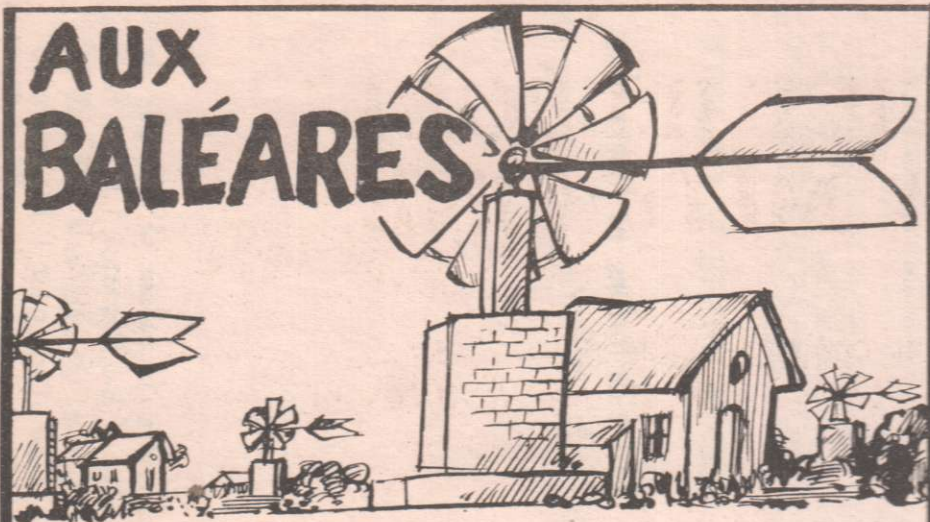
*(traduit et résumé de « Not Man Apart », vol. 5, n° 18, mi-septembre 1975, magazine publié par les « Friends of the Earth », (Amis de la Terre), 529 Commercial, San Francisco, California 94111 Etats-Unis).*

Le Théâtre de Fortune ne jouera plus à côté du coiffeur...



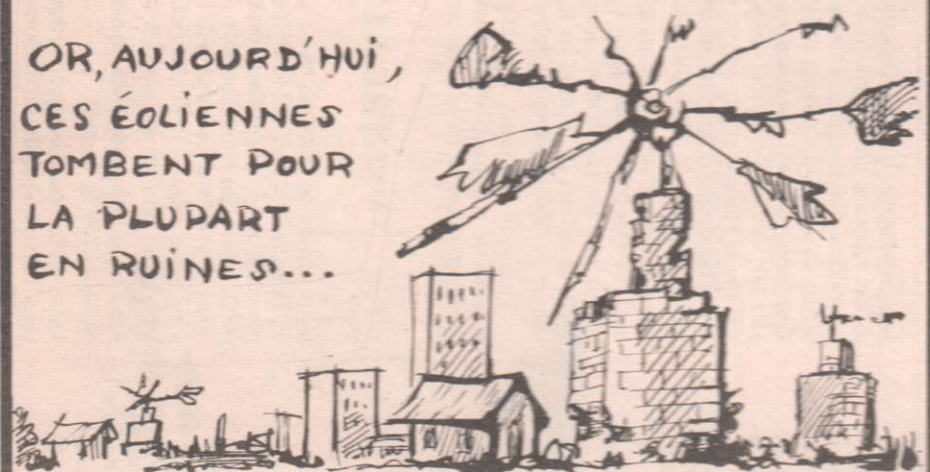
... derrière la caisse d'Épargne de Glacière (bd Blanqui). Il est foutu à la porte. Un spectacle est prêt à être joué. Qui peut l'héberger au moins 3 soirs par semaine ? (tel: 350-57-43)

# AUX BALÉARES



DANS LA PLAINE, AU SUD DE PALMA, TOUTE L'IRRIGATION ÉTAIT ASSURÉE PAR DES CENTAINES D'ÉOLIENNES QUI ÉTAIENT BIEN LE SEUL ÉLÉMENT PITTORESQUE DE CETTE RÉGION.

OR, AUJOURD'HUI, CES ÉOLIENNES TOMBENT POUR LA PLUPART EN RUINES...



L'IRRIGATION EST MAINTENANT ASSURÉE PAR DES MOTEURS ÉLECTRIQUES.

QUELQUES ÉOLIENNES CONTINUENT DE TOURNER. MAIS JE NE SUIS PAS CERTAIN QU'ELLES N'APPARTIENNENT PAS AU SYNDICAT D'INITIATIVE OU À QUELQUE FAMILLE ALLEMANDE.

IL EST CURIEUX DE CONSTATER QUE SI L'ON RESTE PARFOIS CONSERVATEUR EN ESPAGNE, ÇA N'EST JAMAIS DANS LE BON SENS.



Soulas

# RÉCRÉATION

L'année dernière, on était avec monsieur Richet.

Il était sympa, le samedi il séparait la classe en deux groupes. Ceux qui voulaient dessiner restaient dans la classe. On tirait au sort pour savoir qui serait responsable. Fallait pas faire le cirque, sinon c'était le responsable qui trinçait.

Les autres allaient au terrain. Ils jouaient au foot. C'était monsieur Richet qui faisait l'arbitre. Fallait faire l'affaire, fallait tenir son poste sinon on se retrouvait remplaçant. Quand on était remplaçant, on restait sur la touche à attendre qu'un des joueurs prenne un coup de godasse dans les tibias. Le terrain était entouré de grillage. Les tirs en hauteur, c'était à éviter. Si le ballon passait le grillage et qu'il allait sur la route, c'était pas bon. Déjà, ça faisait perdre du temps. En plus, il risquait de passer sous une bagnole. Quand ça arrivait et que le ballon claquait, ça faisait toute une histoire parce qu'il fallait en racheter sur la caisse de la coopé. Ceux qui ne jouaient pas au foot n'étaient pas d'accord. Ils voulaient acheter des peintures. On devait voter. Le vote, c'était la bonne occasion pour qu'il nous place un cours d'instruction civique, monsieur Richet. On n'aimait pas ça.

Monsieur Richet était sévère mais juste. Quand il nous punissait c'est qu'on avait fait les cons.

Cette année on est avec monsieur Duffaut. Lui c'est pas pareil. Il est plutôt vache.

On peut pas le blairer. « Gratte Pipi », qu'on l'appelle. Pendant les interro, il nous surveille debout, les mains dans les poches, en se tripotant le zizi à travers le tissu. Certains prétendent qu'il a un trou à sa poche. On ne peut pas savoir.

Quand il nous prend à copier, c'est le seul moment où on le voit sourire. On dirait que ça lui fait plaisir. Il s'approche du copieur et le fait mettre debout en lui tirant les cheveux du dessus des oreilles. Ça fait vachement mal. Faut pas pleurer, sinon on a l'air con, il nous traite de fille.

Le seul qu'il laisse tranquille, c'est le gros Brocard. Jeannot Brocard... Celui qui mange ses bêtes de nez. Une fois où il avait copié, Gratte Pipi a voulu lui tirer les cheveux, il lui a filé un grand coup de talon sur les orteils. Fallait l'entendre gueuler, Gratte Pipi : « Voyou ! Bandit ! Fainéant, couleuvre ! Cancre ! Vipère ! Je vais convoquer tes parents, tu vas t'en souvenir ! »

« M'en fous, mon père y vous cassera la gueule et y vous crèvera les pneus de votre bagnole ! »

Jeannot Brocard rigolait pas, il avait chopé sa règle en acier, l'avait levée comme pour en foutre un coup sur la tête du maître. Si ce salaud de Michaud n'avait pas retenu le bras de Brocard on se serait marré.

Du coup c'est Michaud qui s'est fait casser la gueule à la sortie.

Brocard a été renvoyé pendant trois jours, ce qui lui a permis de réparer son vélo et d'aller à la pêche. Depuis, Gratte Pipi ne l'approche plus. Il ne lui adresse même plus la parole. Brocard n'est même plus obligé de faire les interro. Il élève des hannetons dans sa case et fabrique des lance-pierres avec des fourchettes en bois et du caoutchouc carré. Il fabrique aussi des sarbacanes en sucre. Il vend tout ça sous le préau à la récré. Ça lui fait des sous. Il a toujours les poches bourrées de bonbons. Moi je dis : « l'école comme ça, d'accord ».

Seulement, tout le monde n'est pas le gros Brocard. Son père est ferrailleur. Il rentre souvent bourré. C'est un ancien boxeur, il a souvent des bagarres, tout le monde le connaît dans le quartier. C'est sûrement pour ça que Gratte Pipi n'emmerde plus le gros.

Un qui était loin d'être comme Brocard, c'est Yves Rivière. Son père est mort pendant la guerre d'Algérie. On raconte qu'il était parachutiste et qu'il s'est fait tuer à coup de mitraillette lors d'un saut. Ils étaient une dizaine à sauter au-dessus d'une forêt. Les autres les attendaient. Pas un n'est arrivé vivant.

Du coup Yves Rivière vivait juste avec sa mère. Quand Gratte Pipi le chopait, il pleurait tout le temps : « Regardez moi ça, une vraie fille ! » Il pleurait de plus belle. Toute la classe rigolait.



petit-roquet

Un jour il est arrivé en retard... Au moins une heure en retard.

Gratte Pipi avait son sourire des mauvais jours. « J'espère que tu as une excuse. » « C'est parce que ma mère est morte. » Il pleurait, il tremblait.

Le maître lui a dit qu'il pouvait retourner chez lui s'il y avait de la famille. Il a dit oui en reniflant et il est parti.

Quand la cloche a sonné pour la récré, on est sorti mais on nous a fait rentrer presque aussitôt. La porte de la classe était restée ouverte, on a vu passer monsieur Richet, notre maître de l'année dernière. Il pleurait. Yves Rivière s'était pendu dans les cabinets.

Il avait menti, sa mère n'était pas morte.

Berroyer



## EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE

à ne pas confondre  
avec l'exercice légal de la Mort par Franco

### PILE

« Nul ne peut exercer la médecine s'il n'est pas inscrit au Conseil de l'ordre ». Et pour être inscrit à l'Ordre, il faut être diplômé et payer sa cotisation à l'Ordre. Trois cent cinquante francs par an, c'est pas le bout du monde pour un médecin, mais la cotisation est en fait une sorte de caution morale. C'est quand même dur à avaler pour un toubib militant du M.L.A.C. de l'époque héroïque de se dire qu'il lui faut par dessus le marché donner du fric à des médecins partisans de « Laissez-les-Vivre » pour qu'ils lui concèdent la permission d'exercer son métier et donc de faire des avortements si ça lui chante!

Les docteurs Balvet et Debout, de Lyon, avaient décidé l'an dernier de ne plus verser leur cotisation et plus de six cents de leurs confrères avaient signé un appel du G.I.S. (Groupe Information Santé, 1 rue des Fossés St Jacques, Paris 5<sup>e</sup>), réclamant des changements radicaux de l'organisation médicale en France.

Cette année, la grève des cotisations continue et s'amplifie et la réaction de l'Ordre des Médecins ne saurait tarder. A moins que devant une opposition trop manifeste de la base, le Conseil de l'Ordre ne se résigne à quelques révisions déchirantes ? Il lui a déjà fallu avaler le remboursement de la pilule et l'avortement libre encore que pas gratuit. Faut déjà être sacrément militante pour oser affronter les sbires des hôpitaux ; et dans les cliniques parisiennes, on vous demande dans les 800 F. Il lui faudra sans doute avaler encore quelques mesures de « socialisation », juste assez pour désamorcer les revendications trop véhémentes des médecins contestataires.

Dans le n° 68 de La Gueule Ouverte, on a un peu parlé des C.L.S.C. (Centres Locaux de Services Communautaires), ces centres dont la création, il y a trois ans au Québec, n'était en fait qu'une récupération, tout particulièrement sur le plan médical, du mouvement d'autogestion lancé par les comités de citoyens. Mais, volontairement,

le gouvernement ne les a pas beaucoup aidés financièrement, les laissant périlcliter faute de personnel, de moyens. Et puis, de même qu'on voit très peu les loulous de banlieue dans les M.J.C. supposées les attirer, on a beaucoup de mal à faire venir dans un C.L.S.C. les gens susceptibles d'en avoir le plus besoin, les vieillards et les très pauvres. Les gens qui viennent auraient sans doute été voir un médecin si le Centre n'avait pas existé. La création d'un Centre dans un quartier gêne l'installation de médecins en clientèle privée, ce qui isole encore plus le malade qui l'aurait peut-être consulté, rassuré sur la discrétion de sa démarche. On peut avoir besoin d'un frottis vaginal sans pour autant avoir envie de mettre tout le quartier au courant de ses petites affaires. On a

tuation affective confuse par exemple avant de pouvoir décider quels remèdes utiliser.

Si on discute beaucoup dans les C.L.S.C., on en parle également pas mal à l'extérieur, au Québec. En fait, cette tentative timide du gouvernement, qui ne compte pas réellement la prolonger, a surtout mis sur la place publique les problèmes d'une politique médicale à changer. Mais de même qu'on se rend bien vite compte que passer son temps à dépister des cancers du poumon dans un quartier proche d'une cimenterie ne mène à rien si l'on n'a pas les moyens de lutter contre la pollution de l'usine, on peut se demander à quoi cela mènera de pousser les gens à venir se faire soigner par petits morceaux par des spécialistes, à venir chercher des médicaments (gra-

En France, on trouve encore des payans qui percent les oreilles de leur brebis malade en lui passant un lacet de cuir. L'auriculo-thérapie, ils n'en ont jamais entendu parler pourtant. L'origine des boucles d'oreilles n'est pas seulement un signe extérieur de richesse ; on perçait l'oreille pour faire « sortir le mal » d'un gamin souffrant et pour laisser le passage ouvert, on y glissait un anneau, de préférence en or.

En acupuncture, on utilise des aiguilles d'or ou d'argent selon l'endroit touché. Tout ça pour dire que l'exercice illégal de la médecine, on peut en faire tous les jours. Donner une tisane de sauge à la voisine qui a trop mangé, faire des compresses sur le front de votre gamin casse-cou avec un coton imbibé de gnôle dans laquelle ont macéré des fleurs d'arnica, supporter à bout de bras votre copine dépressive qui menace d'avaler tout son tube de Valium, passer deux jours à l'écouter, à la promener, lui offrir un bouquet de violettes ou un gâteau bien crémeux, tout ça c'est un peu de l'exercice illégal de la médecine.

Tiens, pensez donc à acheter une ou deux doses d'oscillocoquinum 200 du Dr J. Roy, chez votre pharmacien (dans les 2,50 F). Si vous démarrez une petite grippe banale dans l'hiver, sucez la moitié de la dose avant de vous endormir. A moins d'être déjà complètement délabré à l'intérieur avant la grippe, ça devrait vous faire le plus grand bien. Un peu de pommade homéoplasmine dans les narines et, si vous y tenez, une ampoule de cuivre Oligosol par jour. N'oubliez pas la tisane de reine des prés ou de fleurs pectorales. Surtout pas de menthe. Normalement, vous êtes déjà guéris. Ou alors ce n'était pas la grippe et vous pouvez m'accuser d'exercice illégal de la médecine.

Danielle

P.S. Puisqu'on supprime certains réflexes d'agressivité chez les moutons ou les cockers en leur pinçant les oreilles en arrière, avec une pince à linge par exemple, l'instituteur qui tire les oreilles d'un gamin est lui aussi coupable d'exercice...



sa fierté, même et surtout si la personne chargée de l'accueil au Centre est la voisine de la maison à côté.

Sans compter qu'il y a des Centres, très peu mais ils tiennent plus de place, où on mélange tout : le projet d'expulsion de locataires trois blocs plus loin, les conditions de travail et la pollution à l'usine machin, la mise sur pied d'une crèche de quartier... et même quelques tracts demandant l'avortement libre. Des gauchistes, sûrement.

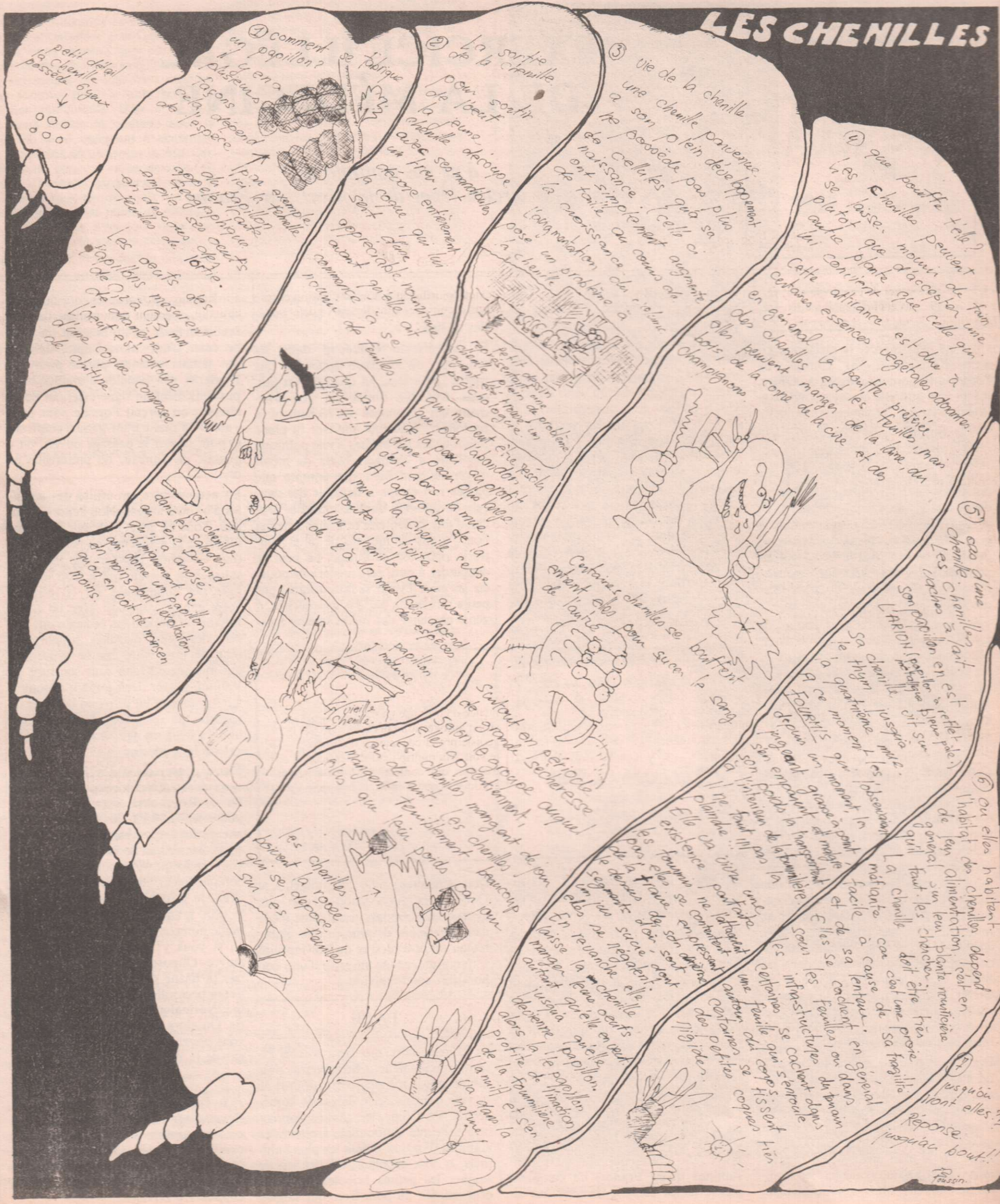
Théoriquement, le malade est accueilli gentiment, discute tranquillement de ce qui le préoccupe en buvant une tasse de café et le médecin ou l'infirmière (elle a beaucoup plus de responsabilités qu'en France) ne comptent pas le temps passé à démêler une si-

tuits seulement pour les indigents au Québec), à quoi, sinon à une plus grande consommation de soins médicaux, devenant de plus en plus élaborés au fur et à mesure de leur inutilité, à une plus grande emprise d'une corporation sur l'individu ?

### FACE

Le 23 septembre, monsieur Michel Picard, acupuncteur à Strasbourg, passait devant le tribunal correctionnel de sa ville pour exercice illégal de la médecine. En Chine, les gamins apprennent à l'école communale à placer les aiguilles d'or aux points les plus habituels, et sont capables, très jeunes, de soigner les petites bricoles du genre otite ou nez du petit frère qui saigne.

# LES CHENILLES



petit détail la chenille passée 6 yeux

comment se fabrique un papillon? il y en a plusieurs façons de l'espèce

la sortie de la chenille pour sortir de l'œuf la jeune découpe avec ses mandibules un trou, et la coque entière se détache

vie de la chenille une chenille parvenue à son plein développement ne possède pas plus de cellules que celle-ci de naissance; celle-ci ont simplement augmenté de taille au cours de la croissance

que bouffe-t-elle? Les chenilles peuvent se laisser mourir de faim plutôt que d'accepter une telle privation

elles peuvent manger de la laine, du bois, de la cire et du Champignon

elles peuvent être résolu que par l'abandon de la peau au profit d'une peau plus large

elles peuvent être résolu que par l'abandon de la peau au profit d'une peau plus large

elles peuvent être résolu que par l'abandon de la peau au profit d'une peau plus large

elles peuvent être résolu que par l'abandon de la peau au profit d'une peau plus large

elles peuvent être résolu que par l'abandon de la peau au profit d'une peau plus large

elles peuvent être résolu que par l'abandon de la peau au profit d'une peau plus large

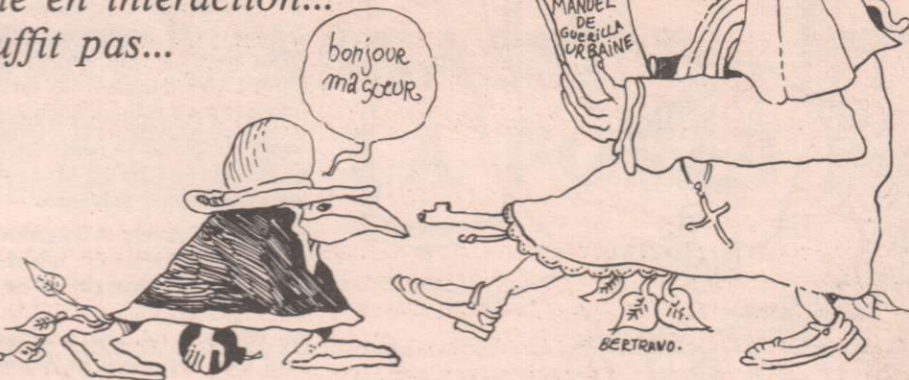
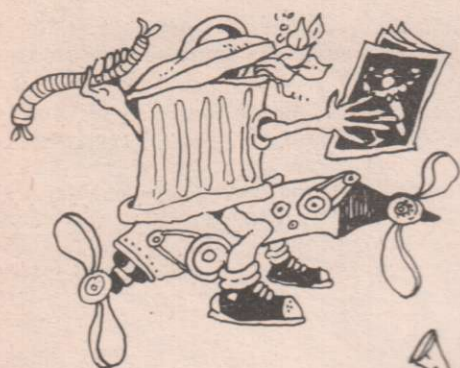
elles peuvent être résolu que par l'abandon de la peau au profit d'une peau plus large

elles peuvent être résolu que par l'abandon de la peau au profit d'une peau plus large

elles peuvent être résolu que par l'abandon de la peau au profit d'une peau plus large

## DIS MOI CE QUE TU LIS...

Mettre politique et écologie en interaction...  
Même si ça ne suffit pas...



« L'étude et le souci de l'écologie sont récents et n'ont pas encore vraiment pénétré la politique, même si la crise pétrolière de cet hiver a commencé d'alerter l'opinion. Il faut dire que la formation des responsables politiques s'alimente davantage à la philosophie et aux sciences politiques qu'à la biologie, sans parler des intérêts établis, qui font obstacle à la préoccupation écologique. Le moment est venu de mettre politique et écologie en interaction. C'est ce que je voudrais tenter à propos du marxisme, et je crois qu'il en résultera une clarification mutuelle. »

CETTE déclaration liminaire ouvre un texte clair et concis – trop peut-être, mais il faut un début à tout – paru dans « Esprit » en novembre 1974. Signé Gunnar Skirbekk, ce texte a, à mon sens, le mérite de poser, avec une « naïveté » que l'on ne saurait reprocher à son auteur (1), un problème essentiel. «...Il ne s'agit pas seulement d'introduire quelques concepts plus ou moins nouveaux dans le « système marxiste ». Il s'agit de repenser concrètement la théorie et la pratique, par référence aux problèmes écologiques, et il faut que ce réexamen se fasse avec la participation de tous les membres du gouvernement marxiste, théoriciens et individus politiquement engagés, dans des situations et des lieux différents. »

Mon propos n'est pas de « rendre compte » de cette analyse, mais de la « donner à lire ». Dans la mesure où il ouvre le débat – du côté marxiste – je pense que les « écologistes » ont tout intérêt à en connaître. Une dernière citation pour mieux situer le propos :

« Dans une perspective à long terme, le problème n'est pas : capitalisme ou socialisme, mais socialisme ou « fascisme », c'est-à-dire : contrôle global démocratique et égalitaire, ou contrôle global totalitaire, autoritaire et probablement raciste. Cet indispensable socialisme, le régime soviétique ne nous en fournit pas le modèle, puisqu'il exploite, lui aussi, les ressources sans souci écologique. »

Cette dernière notation m'amène à faire état, en contrepoint dérisoire – ne soyons pas triste – d'un texte émanant d'un certain Markhov, qui est premier vice-président du Comité d'Etat à l'Energie Atomique de l'URSS, paru récemment dans l'Agence de presse soviétique Novosti : « L'énergie nucléaire et l'environnement en URSS. » On dirait du Leprince-Ringuet mâtiné d'un zeste de d'Ornano.

« La propriété de l'Etat sur la terre et le sous-sol, l'eau et les forêts, l'économie nationale planifiée, les cadences accélérées de développement de l'ensemble de ses secteurs constituent, en URSS, les fondements de l'utilisation la plus rationnelle des richesses naturelles et d'une protection efficace de l'environnement. La protection de l'environnement fait partie intégrante du programme d'édification communiste... »

Et ceci, qui laisse rêveur : « Il existe de moyens infaillibles de neutralisation des eaux radioactives. Les déchets radioactifs concentrés en faibles volumes peuvent être enfouis. D'après les normes en vigueur en URSS, la dilution et le rejet des eaux radioactives dans les cours d'eau sont interdits. Ces normes sont strictement observées. L'URSS intervient avec esprit de suite sur l'arène internationale également contre de tels rejets, car ils peuvent entraîner la pollution de la sphère hydraulique et le report de la radioactivité sur les produits alimentaires d'eau douce et maritimes consommés par l'homme. La plupart des résidus gazeux et liquides des piles atomiques et des usines radiochimiques sont faiblement radioactifs, et l'on peut les évacuer directement dans l'atmosphère sans le moindre danger pour l'homme... »

Le camarade Markhov note toutefois – réalisant en fin de parcours que la mariée est un peu trop belle – que « Certes, un grand nombre de problèmes ayant trait aux résidus radioactifs attendent encore leur solution. Cependant, l'attention qu'on leur prête, les efforts et les moyens mis en œuvre pour les résoudre ne laissent pas douter du succès. »

Resignalé à votre attention un très bon article de synthèse, dû à l'amie militante Mariette Gerber, dans le n° de janvier 1975 de la même revue « Esprit » : « Les centrales nucléaires, mal nécessaires ? » D'un ton mesuré, bien documenté sur le plan technique, ce texte marque, par sa parution dans une telle revue, la prise en considération du problème. Il n'est jamais trop tard..., disait l'autre.

Mais je voudrais en arriver à plusieurs textes parus dans le dernier numéro de la toujours même revue. Dans son « éditorial » (non signé, mais on y devine la plume de Domenach), il est dit que ces

textes contribuent à une vérification et reconstruction des « fondements » de la pensée de gauche... (2) Contributions essentielles : un texte de Paul Thibaud : « contre la prise du pouvoir... et pour l'autogestion », et surtout l'analyse de Christiane Barrier-Lynn : « Ecologie... Vers un despotisme super-éclairé ». Allons, ne soyons pas amers, nous n'avons, Survivre, Fournier, « Le Courpatier » et autre « Gueule Ouverte » que quelques longueurs d'avance...

Thibaud écrit : « L'autogestion vivante, c'est l'auto-défense du peuple et des manières de vivre que certains groupes valorisent, que ces manières de vivre soient traditionnelles ou déviantes. C'est la fête du PSU, c'est Lip et le Larzac. C'est l'opposition aux centrales nucléaires, c'est la révolte, douce plus souvent que violente, en général tenace, qui se lève sur les chemins du pouvoir, une révolte qui paralyse et interpelle les gouvernants plus qu'elle ne cherche à les remplacer... »

« Il y a des signes que cette séparation – (entre « la gestion compétente d'une part, et de l'autre le travail soumis aux règles et la culture de consommation ») – commence d'être mise en cause et que l'opposition autogestionnaire à la nouvelle bourgeoisie prend conscience d'elle-même. On le voit à la multiplication des actes d'obstruction qui conteste la logique technocratique venue d'en haut, le savoir autoritaire et secret, au nom duquel on décrète qu'il « faut » une centrale atomique à Erdevin et un camp militaire au Larzac... » « La nationalisation de l'industrie nucléaire ne ferait pas cesser l'opposition de ceux qui s'opposent à la nucléarisation du territoire ; la nationalisation de l'industrie pharmaceutique ne fera pas disparaître le poids de l'appareil médical sur la vie des gens... »

« Si l'autogestion revient aujourd'hui, ce n'est pas à partir de secteurs qui échappent à la culture ambiante : il n'y en a pas ; c'est parce que le monde produit par l'industrie est devenu invivable pour avoir trop réduit la part de la créativité. La culture populaire n'est plus un point d'appui, elle est à constituer, elle est un espace à conquérir sur la culture du pouvoir qui a organisé autour d'elle toutes les compétences. Les instruments de cette reconquête sont tous les groupes où s'accomplit la trahison des experts, où la compétence passe du côté du non pouvoir (c'est moi qui souligne, NDLR) : il peut s'agir de comités de quartier, de comités de lutte

anti-nucléaire, de groupes d'animation culturelle... Certains se nomment groupes d'information, manifesta:t par là que les secrets du pouvoir doivent être percés et que ceux qui subissent ont droit aux services des experts pour informer les autres sur leur sort et défaire l'assemblage entre le non-rationnel de la domination et le rationnel de la technique. »

Dans un texte très documenté – encore qu'ignorant, si l'on en juge par les bibliographies citées en notes, et Fournier et les précités, notamment un n° fameux de Survivre – Christiane Barrier-Lynn s'interroge sur les risques d'éco-fascisme que font courir à l'humanité les préoccupations environnementalistes. « Qui décidera des régions où les besoins – une fois repensés et redéfinis – devront être maximisés et de celles où ils devront être minimisés ? Peut-on raisonnablement prévoir que des « mouvements populaires » aux U.S.A. et en Europe se lèveront pour l'optimum des niveaux de croissance dans le monde ? ... Il n'y a aucune raison de le penser (le mouvement syndical parle assez éloquemment en faveur de l'acquiescement des organisations de salariés aux politiques de néocolonisation). »

Analyse pessimiste. J'oserais dire : à l'évidence, parce que ne prenant en compte que les discours récupérateurs de l'écologie. Peut-on à ce point ignorer ce que, fort justement, l'article précédemment cité prend en compte ! On ne saurait trop conseiller à demoiselle Christiane de prendre la peine de lire et fréquenter l'écologie vivante, et de laisser Meadows et autres Pestel et Mésarovic à leurs préoccupations de survie du productivisme « éclairé »...

Néanmoins, qu'il me soit permis de redire ici l'intérêt qu'il y aurait à ce que tout « écologiste » connaisse quelques-uns au moins des bouquins cités en référence de ce papier. « Le mythe de la machine », de Lewis Mumford (Fayard), et les deux ouvrages de Théodore Roszak, « Vers une contre culture » et « Où finit le désert » (Stock).

Les longues veillées d'hiver approchant...

E.P.

(1) Car j'ai la faiblesse de penser que c'est là « naïveté » nécessaire, opérante. L'écologie, à certains égards, ne manque pas de tomber dans les travers bien connus de l'intellectualisme...

(2) Elle en a, en effet, bien besoin...

# SUR LE TERRAIN



## LIAISON RHIN-RHONE

« C'est confirmé : l'assemblée générale de l'association Mer du Nord-Méditerranée aura lieu prochainement à Mulhouse, à la Société Industrielle.

Le choix de la métropole haut rhinoise revêt dans la conjoncture actuelle une importance symbolique puisque, une nouvelle fois, sera à l'ordre du jour la liaison Rhin-Rhône dont la réalisation connaît bien des avatars. Plus de 300 personnalités ont été invitées. Parmi elles tous les préfets, les maires et les conseillers généraux des départements et communes situées sur l'axe ainsi que de nombreuses personnalités du Bade Wurtemberg, de Bâle, de Berne et de l'union des chambres de commerce rhénanes.

L'assemblée générale sera présidée par Pierre Sudreau, ancien ministre, président de l'association. »

(L'Alsace, 9.9.75)

On attend également Edgar Faure, Gaston Defferre, Pierre Pflimlin et autres technocrates directement intéressés à la réalisation de ce canal refusé par les populations, oublié par le plan de relance, contesté même dans certains « milieux économiques ».

On sait que cet ouvrage monstrueux qui sortirait « du plus grand chantier que la France ait connu » chamboulerait les régions traversées (Sundgau, Doubs...), étant destiné à devenir l'épine dorsale de l'axe urbain (« œcuménopolis ») Fos-Rotterdam, en drainant de nouvelles aires industrielles entre la Ruhr et le « grand Delta ».

Les associations écologiques d'Alsace appellent toutes les personnes conscientes de la menace, de la Saône au Rhin, à venir manifester leur opposition à ce projet aberrant. Préparez-vous à venir dès que la date sera précisée (la réunion prévue le 25 septembre a été reportée mais non supprimée), à pied, en tracteurs, avec banderoles, pancartes, etc... Une attitude non violente est absolument nécessaire.

**Ecologie et survie, 10 avenue de Lattre de Tassigny, 68 Mulhouse. A.F.R.P.N., Sundgau, 68510 Largitzen. Comité de défense des Sundgoviens contre le canal à grand gabarit, 68 Balschwiller.**

## LE C.R.I.N. DE BRETAGNE DÉNONCE LES RAISONS D'UN « OUI » AU NUCLÉAIRE

Au cours d'une réunion extraordinaire le 17 septembre 1975, la Fédération des C.R.I.N. de Bretagne a examiné la prise de position du Comité Economique et Social, au sujet d'une Centrale Nucléaire :

Le C.E.S. est composé à plus de 80 % par la classe dirigeante en matière d'économie de la Bretagne puisqu'il rassemble des chefs d'entreprise, des fabricants et des gros commerçants. Ce ne sont pas des élus de la population. Leurs travaux, critiques et souhaits, n'ont qu'une valeur consultative mais en haut lieu (Gouvernements, Conseil Régional) on ne manquera pas de s'appuyer sur leur décision.

Les membres du C.E.S. se trouvant au cœur du marasme économique de la Bretagne, tirent la sonnette d'alarme

par la voix de son président M. Rouyer (P.D.G. de la Banque de Bretagne). Cette panique subite devant une crise qu'ils ont pourtant tous vu se développer depuis longtemps, les pousse à chercher un remède.

Le 18 mars 1975 ils avaient prononcé un OUI... MAIS au projet d'implantation d'une centrale en Bretagne.

Le MAIS semblait exprimer leurs doutes et leur désir de s'informer. Ils créèrent une commission d'information sur les problèmes nucléaires, composée de membres du C.E.S. Le 13 septembre 1975, ils prononcent massivement dans un vote à main levée un OUI ferme et définitif par 41 voix contre 3. Ils ont trouvé la solution à la crise : une centrale miraculeusement nucléaire...

Les résultats de la commission étaient-ils donc favorables au nucléaire ? NON, M. Fortin, le rapporteur, a présenté les conclusions suivantes :

« Aucune réponse satisfaisante n'a été donnée aux problèmes des déchets, aux fuites de gaines ainsi qu'aux effets génétiques et biologiques de l'activité nucléaire sur l'homme. »

M. Fortin a, lui, pris position contre le projet. Il a été le seul avec deux autres membres...

Pourtant chaque membre du C.E.S. a eu en sa possession le compte-rendu rigoureux de ces travaux, mais personne n'a tenu compte de ses conclusions.

Les membres du comité ont balayé les craintes exprimées par cet homme intègre, se donnant bonne conscience par la voix de M. Rouyer qui a levé tous les scrupules. Car, reconnaissant l'existence des dangers du nucléaire celui-ci dit froidement : Faisons confiance aux scientifiques pour trouver des solutions aux problèmes des déchets et contaminations que nous laisserons à nos enfants...

Cette attitude d'une légèreté inqualifiable est condamnée par un nombre de plus en plus grand de chercheurs et savants qui, eux-mêmes, au fur et à mesure de leurs travaux, témoignent de leur impossibilité à maîtriser totalement les énormes risques créés par cette énergie. Cette attitude irresponsable des membres du C.E.S. fera date. Rappelons qu'ils ne sont pas les seuls et nos responsables politiques et économiques adoptent cette politique de l'« autruche ».

M. Rouyer fut brillamment soutenu par M. Ducassou (P.D.G. Entreprise de constructions et de travaux publics) pour balayer ce OUI... MAIS jugé par ce dernier, timoré et retardataire : « La Bretagne a trop souffert de ces OUI... MAIS qui lui ont fait manquer dans le passé un développement industriel ». M. Ducassou impute ce retard aux marins, ostréiculteurs et agriculteurs. C'est un mensonge. Même quand, de très rares fois, ils imposèrent la légitime protection de leur emploi contre la construction d'une industrie polluante, ils ne sont en rien responsables du désert industriel et économique breton. Ce ne sont pas eux qui détiennent les moyens de production et de décision. (...)

On pratique le mépris, on manipule l'Histoire, et on trouve une solution miracle : « Grâce à la centrale, la Bretagne va relancer son économie défailante ».

Cet argument a fait les beaux jours du pouvoir et d'E.D.F. alors que face à la « crise pétrolière » ils ont posé aux Français un ultimatum : du nucléaire ou le chaos. Devant cette alternative, les responsables économiques du pays ont, dans un bel élan à courte vue, opté pour le nucléaire. Mais aujourd'hui ces arguments ne sont soutenus par E.D.F. qu'avec mauvaise foi tant ils ont été dénoncés, commentés, analysés par les populations, des groupes d'économistes, des experts, des chercheurs. Ce n'est pas le nucléaire qui sauvera la France et encore moins la Bretagne, ce nucléaire qui ne crée pas d'emplois nouveaux, qui engloutit des milliards, qui consomme pour son fonctionnement des milliers de MGW d'énergie et qui par sa pollution pernicieuse et durable rendra désertique des régions agricoles ou de pêche côtière et de tourisme.

Les membres du C.E.S. en prenant cette position ont cru se placer à l'avant-garde du progrès alors qu'aux yeux d'une grande partie de l'opinion publique se déchargeant de leurs responsabilités sur la divine science, ils apparaissent dangereusement plus soucieux de leurs intérêts que des agressions écologiques qu'ils provoquent. Car n'était-ce pas l'occasion propice, pour des gens-éclairés-en-matière-d'économie de proposer pour la Bretagne, encore préservée de la surindustrialisation, génératrice de nuisances sociales, humaines et écologiques, un développement souhaité par tous : des industries « douces », décentralisées, des sources d'énergie naturelles et diversifiées préservant l'environnement, le tout à la mesure des besoins réels de la Bretagne et clairement définis par les Bretons eux-mêmes. (...)

Disons le tout net : quand le 26 et 27 septembre 1975 le Conseil Régional par un OUI ferme et définitif emboîtera le pas au C.E.S., ce vote deviendra un acte autoritaire aux yeux des populations car celles-ci ont exprimé clairement

leur ferme opposition à ce projet. Elles ont en effet conduit toutes les municipalités bretonnes concernées à voter NON aux centrales nucléaires.

Les élus s'appuient sur la passivité des gens et l'entre-tiennent. Or, la passivité du plus grand nombre conduit à la violence individuelle.

Partisan d'une action de masse pacifique, le CRIN ne pourrait pas toutefois se désolidariser d'une prise de conscience qui conduirait certains à s'opposer par tous les moyens à la construction de centrales nucléaires. C'est pourquoi devant la prise de position du C.E.S. et la volonté réaffirmée du pouvoir d'implanter des centrales nucléaires, les différents CRIN de Bretagne appellent les populations à s'organiser pour la défense de leur avenir dans une grande lutte populaire.

C.R.I.N. 14, rue Emile James, B.P. n° 5, 56410 Etel.

La Fédération des CRIN de Bretagne.

## « TU CROIS QU'UN AN DE SERVICE, C'EST SEULEMENT CHIANT... »

... Une affiche du Comité de Lutte des Objecteurs qui mènera Bady Parose, institutrice, et François Pohnu, objecteur, au tribunal correctionnel de Châlons sur Marne le 24 septembre à 14 h. Ils seront défendus, comme d'habitude, par Maître De Felice. Le P.C. de Châlons les soutient!

Cette inculpation fait suite au collage de la dite affiche sur le capot de leur voiture en présence de militaires en manœuvre dans un lieu public. L'encadrement militaire présent, jugeant l'affiche trop subversive car incitant à la réflexion, fit appel à la gendarmerie qui appréhenda et inculpa les deux personnes. Ce qu'ils ont fait s'appelle « incitation à la désobéissance ». C'est prévu et réprimé par la loi du 23 décembre 1881 (!!!)

Prévenez les copines et les copains et n'oubliez pas d'aller le 24 septembre à 14 h au Palais de Justice de Châlons-sur-Marne.



Depuis quatre ans la Rotisserie fonctionne selon le principe suivant : chaque consommateur en sortant passe devant un petit meuble, tire un tiroir et y laisse ce qu'il veut. Prix recommandé pour un salarié qui touche 1100frs par mois : 8 frs. Quand on gagne plus on peut payer plus. Les chômeurs et les vieux travailleurs ne payent pas ! En système capitaliste donner à bouffer gratis aux chômeurs peut passer pour une véritable provocation et amener pas mal d'ennuis. Dernièrement, L'EDF est venue enlever les compteurs car les factures d'électricité n'étaient plus payées depuis six mois. Mais en une demi-heure les 5000 frs que réclamait EDF étaient trouvés. La rotisserie continue et les chômeurs peuvent de nouveau se régaler à l'œil !

## LA CRIÉE BAILLONNÉE

Pression? Censure? Interdiction? Menace? Intimidation?

Comment appeler un refus d'imprimer un journal qui n'est justifié par aucune raison technique ou économique? Surtout quand ce refus trouve sa source dans un haut fonctionnaire de police et que ce journal est libre?

Au mois de juillet, après une année de collaboration sans problème, nous prenions congé de notre imprimeur, en nous entendant oralement avec son gérant pour la reprise de septembre. Or, il y a quelques jours, au moment où nous apportions à l'imprimerie les premiers articles du numéro de rentrée, celui-ci nous signifiait la décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société Gravite de ne plus imprimer la Criée... Renseignements pris, la décision provenait de l'un des principaux actionnaires, M. Maurel, lequel se trouve en même temps être... chef de cabinet du préfet de police de Marseille!

Hésitants encore (!) à reconnaître dans cette décision une censure aussi grossière, nous sommes allés demander confirmation et explications à M. Maurel, qui nous a reçus dans son bureau de la Préfecture (le mercredi 17 septembre à 11 h):

La Criée: « En tant que fonctionnaire ou en tant qu'actionnaire? »

M.M.: « Vous savez, une personnalité peut comporter plusieurs aspects... »

L.C.: « Dont la cohabitation est quelquefois contradictoire et difficile à vivre! »

Les explications de M. Maurel nous ont, en effet, paru quelque peu embrouillées et embarrassées. A lui de nous démentir s'il n'estime pas indigne ou risqué de s'exprimer dans notre journal. Au cas contraire, ce n'est pas nous qui l'aurons censuré!

C'est pour des « raisons morales » (et donc en effet ni économiques ni techniques) qu'il aurait pris cette décision, le « fonctionnaire d'autorité » qu'il est ne pouvant en même temps voir le nom d'une imprime-

rie « dont chacun sait qu'il en est actionnaire » mentionné dans un « journal extrémiste ». Il est vrai qu'il suffit d'aller au Registre du Commerce et, moyennant 2 F, vous pouvez connaître la répartition des parts de toute société commerciale, mais reconnaissons que peu de gens ont en général cette curiosité de vérifier si par hasard il n'y aurait pas un fonctionnaire de police parmi ses fournisseurs. De plus, on ne savait pas jusque-là la réputation d'extrémisme de la Criée... Mais peut-être qu'ici, tout dépend de quel extrême on la regarde...

L.C.: « Et le fait que votre entreprise imprime également nombre de journaux et d'affiches d'extrême-droite ou d'extrême-gauche, des royalistes aux marxistes-léninistes-maoïstes, ne vous gêne pas? »

M.: « Ces journaux-là n'ont pas la même importance que La Criée, qui avait acquis une crédibilité dangereuse... »

Sic! La Criée, ennemi public n° 1! Quelle responsabilité historique nous incombe là, car ne craint-il pas, ce policier à la conscience pure, nous assurer ainsi encore plus de crédibilité? Une telle maladresse même ne signifierait-elle pas que l'idée n'en a pu germer que dans les sphères supérieures de la hiérarchie?

L.C.: « Mais au fait, ce n'est qu'au bout d'une année de parution que vous vous êtes aperçu de l'extrémisme et du danger que représentait la Criée? »

M.: « Le fait que vous m'avez mis en cause dans certains de vos articles n'est pour rien dans ma décision. » (Il s'agissait des articles parus en mai dernier sur la prison clandestine d'Arenc, où non seulement la préfecture de police de Marseille, mais aussi le ministère de l'Intérieur et son titulaire princier étaient mis en cause. A la suite de ces articles, l'imprimerie avait reçu la visite des Renseignements Généraux. Mais M. Maurel dément que sa décision vienne de Paris.)

M. Maurel affirme n'avoir pas voulu mettre des bâtons dans les roues de la Criée, ignorant qu'il était difficile à Marseille de trouver en quel-

ques jours une imprimerie pour un hebdomadaire, par ailleurs petit, sans capitaux et ne fonctionnant que grâce à des bénévoles. Pour preuve, il n'est pas opposé à ce que la Criée continue à lui confier ses travaux de composition et de photogravure, qui ne supposent pas légalement le nom de l'imprimerie dans le journal... Mais où est donc la morale dans tout ça?

Pour un fonctionnaire de police en place à Marseille depuis longtemps (il assurait en 68-69 le maintien de l'ordre sur la Canebière...), M. Maurel est bien mal renseigné: nous avons beaucoup de mal à mettre sur pied un nouveau système de composition et d'impression de la Criée, aussi efficace que l'imprimerie Gravite. Le personnel de celle-ci n'est pas d'ailleurs en cause: nous entretenons avec lui d'excellents rapports commerciaux, de fonctionnement et de sympathie.

« La Criée continue. »... C'était la première phrase de l'éditorial de rentrée que nous nous apprêtons à porter à l'imprimerie. Aujourd'hui, rien n'est assuré encore pour une parution régulière, et un numéro spécial, tiré en catastrophe, est témoin des difficultés que nous cause le bien-être moral de M. Maurel.

La Criée continuera quand même, et de plus belle: au moment où justement elle s'apprêtait à prendre une allure plus nette, nous allons être d'autant plus conduits, avec l'aide de tous, à nous doter au maximum de moyens autonomes, en vérifiant soigneusement la composition du conseil d'administration des entreprises auxquelles nous serons obligés d'avoir recours!

Que faire d'autre? Elever une solennelle (et néanmoins véhémement) protestation? Nous nous contenterons d'appeler nos amis-lecteurs à s'exprimer dans leur journal, à adhérer à son association, et à acheter notre nouveau badge auto-collant « La Criée, le journal le plus dangereusement crédible de Marseille », pour le coller sur les véhicules de la Préfecture, désormais notre meilleur agent publicitaire!

La Criée, 39, allées Léon Gambetta, 13001 Marseille.



## OPERATION 6 % ENERGIES DOUCES

Opposez-vous concrètement à l'énergie nucléaire, refusez de payer une partie de votre facture EDF, reversez la somme soustraite à un collectif de recherches et de développement des énergies douces.

Retenez bien ces six commandements:

1 - Si vous avez un prélèvement bancaire automatique EDF, il faut le supprimer. Avisez le directeur de votre banque et prévenez le chef de centre de votre région.

2 - Vous comptez 6% sur le montant « Electricité hors taxes » et vous déduisez la somme obtenue du montant à payer.

3 - Vous accompagnez votre chèque ou mandat d'une lettre expliquant le pourquoi de votre action; lettre type disponible: refus de participer à la publicité EDF, refus de financer le développement de l'industrie nucléaire car: risques écologiques (pollution thermique, radioactive, accidents, déchets...); risques sociaux, politiques, économiques.

Précisez le montant de votre déduction et la destination de l'argent déduit.

4 - Signalez votre action au chef de centre EDF de votre ville ou de votre région (même lettre qu'avec le règlement).

5 - Envoyez le montant de votre déduction au Collectif de Recherche et de Développement des Energies Douces, 32 boulevard Schumann à Nantes.

Libellez votre chèque au nom de Bertrand Ripoché, CCP Nantes 37 36 67 U.

6 - Essayez de faire le maximum de propagande autour de cette action. En cas de problème, vous avisez immédiatement le collectif. Pour tous renseignements, documentation, lettre type, prendre contact avec le Collectif de Recherches et de Développement des Energies Douces, 32 Bd Schumann, 44000 Nantes.

C'est un petit surcroît de travail, mais peu de chose pour des lecteurs de La Gueule Ouverte!

## TUTTI FRUTTI

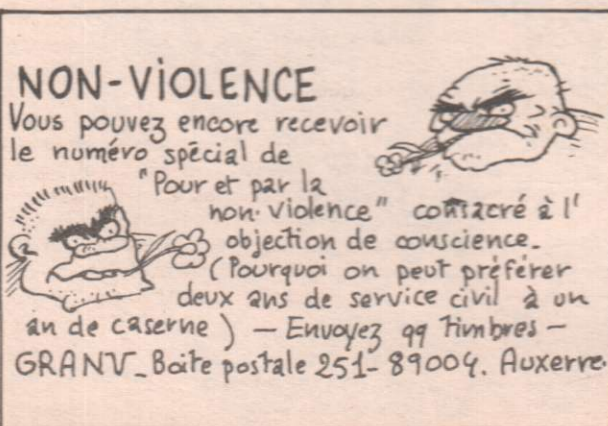
● L'Association de Sauvegarde du Littoral Audois lance une nouvelle consultation auprès de « l'opinion publique responsable ». Tous les représentants et responsables de l'opinion publique de la région recevront un bulletin et devront répondre par « oui » ou par « non » à l'implantation d'une centrale nucléaire dans la région.

Le bulletin est accompagné d'une lettre rappelant qu'au cours d'un référendum, la population de Port la Nouvelle s'est opposée à 72% à la centrale. Il est précisé également: « Devant l'imminence d'une décision il ne peut plus être question, pour qui que ce soit, de différer ou de tamiser son avis pour des raisons personnelles ou des circonstances pré-électorales, il s'agit maintenant de dire oui ou non à une implantation de centrale à Port la Nouvelle, rien d'autre ». Les résultats de l'enquête seront publiés. Les bulletins doivent parvenir à l'ASLA (mairie, 11130 Sigeon) avant le 30 septembre.

● La télévision belge passera de larges extraits de la manif d'Andenne, le mardi 30 à 21 h, au cours d'une émission consacrée aux plans de secteur et à l'aménagement du territoire.

● Un comité antinucléaire et de défense de l'environnement s'est créé à Paris. Réunion tous les mercredis soirs au 10 rue Sauffroy, à 20 h 30. (Métro Brochant)

● Si vous voulez tout savoir sur l'élevage des chèvres, achetez le dossier spécial chèvre, publié dans les n° 5 et 6 de Barabajagal: c/o Th. Fauteret, 03250 Le Mayet de Montagne (3,50 F en timbres). Les mêmes éditent des enveloppes imprimées: « Non aux centrales nucléaires » et « Créons des Larzac partout » (5 F les 50, 80 F les 1000).



● Vendredi 26 septembre (et non le 16 comme indiqué par erreur la semaine dernière) à 14 h au Tribunal de Grande Instance de Nîmes, procès de Jean-Luc Majourel, accusé de manifestations hostiles au critérium des Cévennes. Soirée de soutien le 25 à partir de 18 h au centre culturel: « Six heures pour les Cévennes ». Rassemblement à 14 h le 26 devant le tribunal.

Renseignements: J.L. Majourel, Serres, 30120 Le Vigan. Soutien Financier: CCP Majourel, 1126-39 Montpellier.

## UN NOUVEAU DURCISSEMENT DANS L'AFFAIRE DU LARZAC ?

Dominique Barette, berger dans l'Aude, profondément sensibilisé aux problèmes du Larzac, a renvoyé son livret militaire en signe de solidarité; il a écrit au Ministre des Armées:

« Je me mets volontairement et publiquement dans l'illégalité en signe de solidarité avec les paysans du Larzac envers qui le pouvoir a une attitude de mépris... Je ne veux plus être dépendant d'une armée au service d'un régime basé sur le profit et l'exploitation de l'homme ».

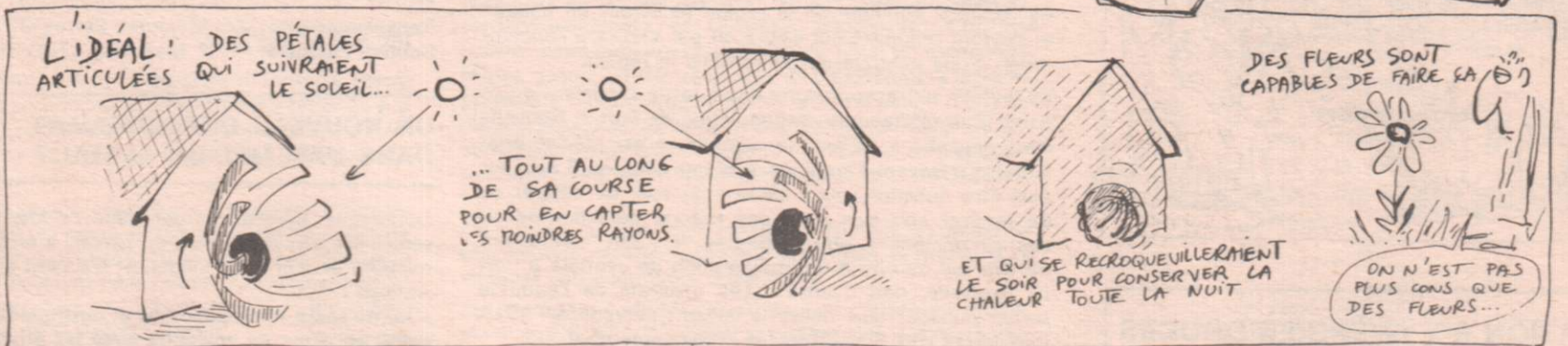
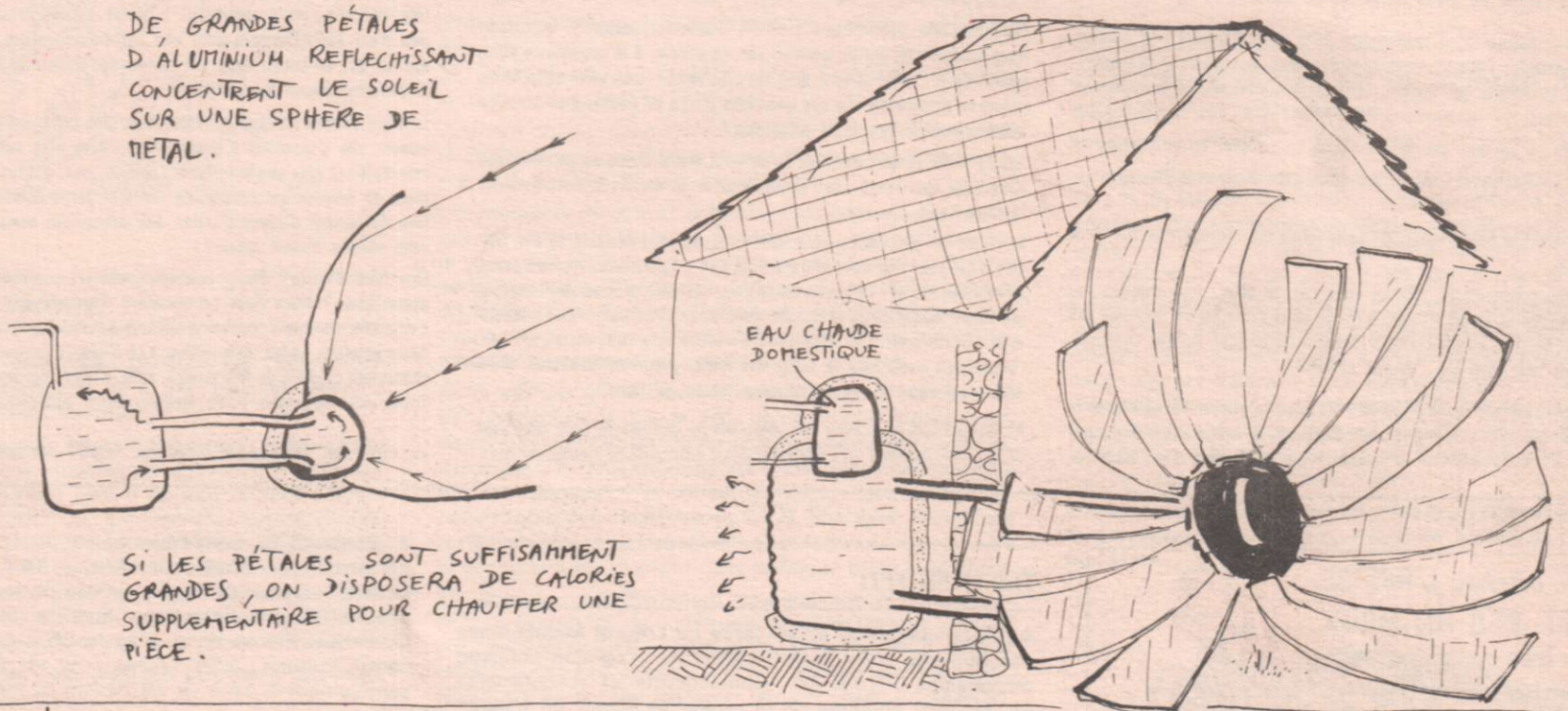
Il est cité à comparaître le 15 octobre à 14 heures devant le Tribunal correctionnel de Carcassonne.

Depuis le début de l'affaire du Larzac, plus de 200 personnes (dont 60 paysans du Larzac) ont renvoyé leurs papiers militaires sans jamais avoir été jugées.

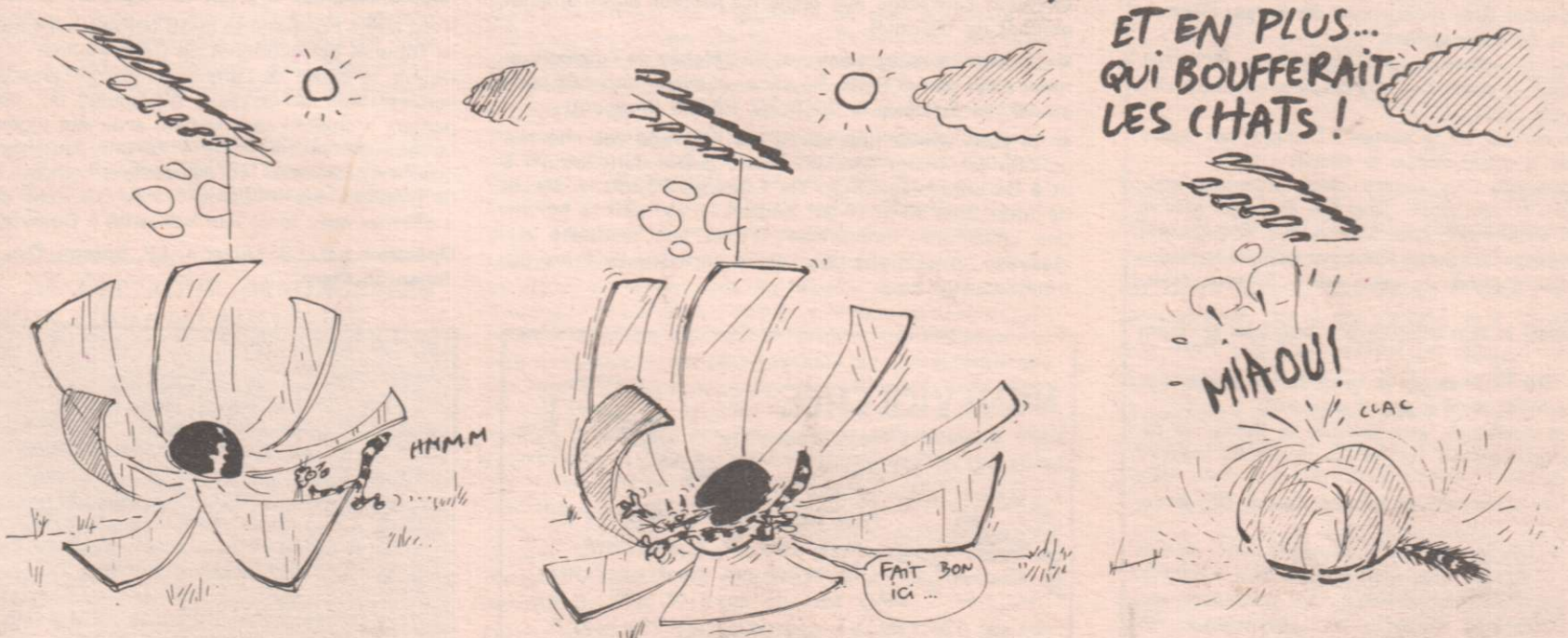
Le pouvoir veut-il aujourd'hui provoquer une série de procès en cascade? Il devra alors compter avec la détermination des militants Larzac qui sont bien décidés à affirmer avec force leur solidarité à Dominique Barette.

Opération « S.O.S. Larzac », J.F. Besson, Oye, 71610 St-Julien de Civry.

« La Gueule Ouverte »  
 fondateur: Pierre Fournier  
 responsable de la rédaction: Arthur  
 patience à toute épreuve: Fifine  
 administration: « les éditions PATATRAS! »  
 société de presse au capital de 2100 F  
 8, rue de Condé, 75006 Paris. (tél.: 033.47.02)  
 directrice de la publication: Isabelle Cabut  
 dépôt légal: 3<sup>e</sup> trimestre 1975  
 imprimerie: « Les Marchés de France »  
 44, rue de l'Ermitage, 75020 Paris  
 distribution N.M.P.P.  
 abonnements: un an: 180 F; 6 mois: 95 F



UNE FLEUR... POUR CHAUFFER L'EAU DOMESTIQUE, POUR CHAUFFER LA MAISON...



LA SEMAINE PROCHAINE, UN DISPOSITIF D'ORIENTATION POUR CHAUFFE-EAU, SIMPLE, BON MARCHÉ ET EFFICACE.